

DIJONMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON

JUIN 2020 • N° 336

dijon.fr

P. 14 | GRAND FORMAT
BESOIN D'AIR, BESOIN D'ART !

P. 22 | MA VILLE EST CHOUETTE
CAPITALE VERTE EUROPÉENNE :
DIJON FINALISTE



REBONDIR

AU BORD DE L'EAU

Depuis le déconfinement, les Dijonnais retrouvent progressivement le plaisir de flâner, comme ici, le long du canal. Le port du masque devient un réflexe. Colorés, à motifs ou unis, ils vous protègent et protègent les autres.

La bonne nouvelle est tombée le 12 mai : Dijon est finaliste pour l'obtention du titre « Capitale verte européenne » 2022. Avec Grenoble, Tallin et Turin, Dijon figure pour la seconde fois consécutive en très bonne place dans la rude compétition menée par les grandes villes d'Europe, toujours plus nombreuses à candidater. Quel sera le verdict du jury européen à l'automne ? Quoi qu'il en soit, à l'arrivée, cette sélection en finale est déjà une très belle reconnaissance. Elle marque l'ambition de notre cité qui ne craint pas de se comparer à d'autres grandes villes engagées en faveur de l'écologie urbaine ; ambition confirmée par autant de projets et réalisations de grande ampleur pour la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité.

En ces temps de déconfinement, les bonnes nouvelles sont les bienvenues. Elles nous aident à nous projeter dans un futur qui, en quelques mois, est devenu plus incertain. Bien sûr, l'inquiétude est compréhensible. Le stress et l'anxiété liés à ce confinement, que nous espérons passé, restent présents dans tous les esprits, en particulier pour les personnes les plus vulnérables, qui ont dû faire face dans la solitude. Comment se relèveront les commerçants, artisans, salariés, chefs d'entreprise, restaurateurs et hôteliers ? Comment aider les familles à faibles ressources qui ont fait face à des dépenses d'alimentation habituellement réduites par le coût très modeste de la restauration scolaire pour leurs enfants ? Comment accompagner tous les acteurs du territoire qui rivalisent d'invention pour aborder l'été et rebondir ?

L'inquiétude sociale et économique est grande, mais la peur est un bien mauvais guide. Ne pas céder au sentiment d'impuissance. Au contraire, faire preuve de courage. Mobiliser nos ressources, notre imagination, nos moyens au service de l'entraide. Réhabiliter un certain altruisme. Mieux entretenir ces liens humains dont nous avons parfois redécouvert toute l'importance au cours des semaines passées.

Progressivement, les écoles, les crèches, les transports, les bibliothèques municipales, les musées reprennent vie. Le masque n'est pas encore tout à fait un objet du quotidien. On en ressent la nécessité et parfois l'absurdité lorsqu'il cache les sourires et gêne la compréhension. Mais j'en recommande le port car il nous protège mutuellement.

En fréquentant les marchés, en franchissant la porte des commerces de quartier, en favorisant les circuits courts, en portant davantage attention à l'origine et aux conditions de fabrication des produits que nous consommons, nous soutenons notre économie et nous participons à préserver le tissu local. En nous investissant dans les associations, en triant nos déchets, en préservant notre ressource en eau, en protégeant mieux la nature qui nous entoure, nous travaillons pour un monde meilleur, plus fraternel, plus respectueux, plus accueillant.

Car ce déconfinement, nous le voulons responsable et porteur de nouveaux espoirs. Les élus et le service public municipal y prendront toute leur part.

Le Maire de Dijon

SOMMAIRE

ÇA C'EST DIJON !

06 Enfance : l'école autrement

08 Services municipaux :
misez sur le (sans) contact

10 Transports en commun :
assurer la sécurité des voyageurs

GRAND FORMAT

14 Besoin d'air, besoin d'art !

MA VILLE EST CHOUETTE

22 Environnement
Capitale verte européenne : Dijon finaliste

28 Montchapet : un quartier niché
dans la verdure

CULTURES

32 Musée des Beaux-Arts métamorphosé :
ils racontent "leur" MBA

LE SPORT

34 Changement de braquet pour le vélo

Service communication | Hôtel de ville 21000 Dijon
dijonmag@ville-dijon.fr | dijon.fr

Magazine édité par la ville de Dijon - DIJON MAG N° 336 JUIN 2020

Directeur de publication : François Rebsamen
Directeurs de la rédaction : Isabelle Elzière et Marc Farré
Directrice adjointe : Chrystel Skowron
Rédactrice en chef : Aude Moulin
Secrétaire de rédaction : Camille Soligo
Ont collaboré : Nadège Hubert, Patrice Bouillot, Aurélien Genest, Claire Lorentz-Augier, Déborah Lévy, Patrick Lebas, Marie Vindy
Crédits photos ville de Dijon, Ville de Dijon / Aymeric Laloux p 2, p 7, p 33
Vincent Arbelet, couverture, p2, p 6-7, p 10-11, p 14-15-18, p 19, p 20-21, p 28 Philippe Maupetit p 4-5 - CHU Dijon, Patrice Bouillot p 12-13
François Jay p 16 - Jean-Michel Dhainaut, François Jay p 17 - La Minoterie p 18-19 - Déborah Lévy p 31 - Floriane Cottet, crédit Studioregard p 32 - Angélique Rucklin p 33 - BNV p 36
Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon - Impression : Maury
Distribution : Adrexo - Tiré à 92 000 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique
Équivalent coût unitaire du magazine par habitant 0,35 €
Dépôt légal : 2^e trimestre 2020 - N° ISSN : 0767-8797

Retrouvez l'actualité au quotidien de la ville de Dijon
sur Facebook et Twitter



Dijon se souvient

8 mai

Le maire de Dijon a commémoré le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe aux côtés de Bernard Schmeltz, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté et de la Côte-d'Or et des personnalités civiles et militaires. Un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts en mémoire de la victoire de la France sur l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 et pour célébrer la paix qui l'a suivie.



#DijonDesMasquesPourTous

9 et 10 mai

La ville a commandé des masques en tissu lavables et des masques dits « chirurgicaux ». Chaque Dijonnais a ainsi reçu trois masques de protection pour faire face aux premiers temps du déconfinement dans de bonnes conditions. Leur distribution a eu lieu dans les bureaux de vote habituels des Dijonnais, dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation physique.

Scannez-moi !



DIJONMAG

Lisez *Dijon Mag* sur dijon.fr

disponible aussi en lecture numérique

→ <http://mag.dijon.fr>



Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

17 mai

La ville de Dijon, engagée dans l'action contre toutes les discriminations, a symboliquement déployé le drapeau arc-en-ciel sur le fronton de l'hôtel de ville.



L'arbre de la Liberté

Mai

Un arbre a été planté en lieu et place de l'œuvre *Le Jardin de Poche* de l'artiste Didier Marcel, surnommée plus familièrement par les Dijonnais « le tronc qui tourne », installée de 2013 à 2017 face à l'entrée des Galeries Lafayette, rue de la Liberté.



Avis aux riders dijonnais

Mai

Les travaux du futur skatepark extérieur ont démarré à la plaine des sports, située près du quartier Grésilles. L'équipement sportif servira dès le printemps 2021 à la pratique du skateboard, du roller, de la trottinette ou du BMX.



ENFANCE

L'ÉCOLE AUTREMENT

Depuis le 14 mai, les écoles maternelles et élémentaires dijonnaises ont rouvert pour permettre progressivement* aux enfants de reprendre leurs apprentissages pédagogiques et sociaux. Afin d'organiser l'accueil des élèves, la ville s'est mobilisée, en lien étroit avec l'Éducation nationale et dans le respect des consignes sanitaires, et a déployé toutes les mesures nécessaires pour assurer un retour à la vie scolaire dans les meilleures conditions.

Le port du masque, les flacons de gel hydroalcoolique, les règles de distanciation physique... L'école ne présente plus tout à fait le même visage depuis le 14 mai, et ce, pour préserver la santé des enfants et du personnel. Les établissements de la ville ont été nettoyés et désinfectés en conformité avec le protocole sanitaire édité par le ministère de l'Éducation nationale. En outre, les groupes scolaires ayant accueilli des enfants pendant la période du confinement (Montchapet, Côteaux du Suzon, Lallemand et Montmuzard) ont fait l'objet d'une désinfection plus poussée. Une attention toute particulière est portée à l'ensemble des points de contact (poignées, interrupteurs, rampes, sonnettes, robinetterie...).

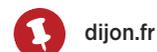
Restauration scolaire : pas de facturation pour les familles à faibles ressources

La restauration scolaire est assurée dans chacune des écoles. Les repas sont pris dans les salles habituelles en respectant les mesures

d'hygiène et de distanciation préconisées. Pour les familles dont le revenu total est inférieur à 1 200 € par mois, il n'y aura aucune facturation de la restauration scolaire pour tout le premier semestre, de janvier aux congés d'été.

Du côté du périscolaire

Les accueils périscolaires fonctionnent selon les horaires habituels de 7h à 19h. Les animateurs appliquent les consignes sanitaires selon plusieurs principes : respect des gestes barrières et des règles de distanciation, limitation des brassages d'enfants, vigilance accrue sur la limitation du partage d'objets et leur désinfection.



*étaient concernés au 14 mai : la grande section de maternelle, le CP, le CM2, les CE1 dédoublés en écoles de Réseau d'éducation prioritaire ainsi que les enfants des parents dont la profession est nécessaire à la gestion de la crise.

MULTI-ACCUEILS

PRENDRE SOIN DES TOUT-PETITS

Les multi-accueils de la ville ont rouvert petit à petit depuis le 11 mai aux horaires habituels. Ils accueillent les enfants par groupes de dix au maximum. La priorité a été donnée à ceux déjà inscrits dont les deux parents sont soignants, enseignants, dans l'impossibilité de télétravailler et à ceux issus de familles monoparentales.



Quand Leila, 26 ans, et son époux ont pu retourner travailler, ils ont déposé à nouveau quotidiennement leurs deux filles au multi-accueil des Grésilles. « *C'était important qu'elles retrouvent cet univers qui est le leur. Il y a un peu de changement avec les précautions sanitaires. J'aimais bien les accompagner à l'intérieur pour qu'elles me montrent leurs jeux. Depuis le déconfinement, la plus petite a un peu de mal à quitter mes bras.* » Face à elle, Claudette, 63 ans, auxiliaire de puériculture, protégée par un masque, prend en charge les enfants, laissant leur mère, masquée elle aussi, à l'extérieur. « *Les parents doivent venir seuls, avec un masque et à un horaire défini pour éviter de croiser d'autres personnes* », explique-t-elle.

Propreté renforcée

Avec le Covid-19, les multi-accueils sont davantage nettoyés. « *La désinfection est nécessaire mais plus contraignante : les tapis de change, les toilettes, les poignées, les interrupteurs, les jeux, les vitres à hauteur de mains d'enfant... Tout y passe, plusieurs fois par jour. On lave aussi plus souvent les mains et le visage des enfants.* » Claudette a été ravie de retrouver ses collègues et les petits, encadrés par groupe de dix, les mêmes tout au long de la journée, afin de limiter les risques de propagation du virus. Les petits, n'ayant pas toujours conscience de la crise sanitaire, continuent de solliciter tendresse et câlins. « *Ils ont besoin de contact. Malgré les masques, ils reconnaissent les voix qui les rassurent. Beaucoup d'émotions passent aussi par le regard.* »



Vous avez des questions concernant la garde de votre enfant ?
Contactez votre établissement de référence si votre enfant était déjà inscrit
ou Allô mairie au 0 800 21 3000

Des professionnels à l'écoute pendant le confinement

Partager les inquiétudes des parents, rassurer les enfants en bas âge tout en assurant leur sécurité. Pendant le confinement, les professionnels de la petite enfance se sont adaptés à un contexte parfois anxiogène. Les agents et certaines assistantes maternelles rattachées à un accueil collectif ont continué de s'occuper des enfants des personnels prioritaires dans les multi-accueils restés ouverts ou à domicile. D'autres ont momentanément réduit leur activité. Pour tous, une même préoccupation a émergé : garder le lien avec les familles en échangeant *via* un cahier, le blog de la petite enfance Kidizz, en proposant des idées d'activités créatives, en prenant des nouvelles et en répondant aux interrogations des parents.

Pendant le confinement

31

agents de la petite enfance ont continué d'accueillir des enfants

2

multi-accueils sont restés ouverts :
Montchapet
et centre-ville

SERVICES MUNICIPAUX

MISEZ SUR LE (SANS) CONTACT

Si les services de la ville rouvrent progressivement, les capacités d'accueil plus réduites imposées par la nécessité du maintien des gestes barrière incitent à prolonger l'usage des démarches dématérialisées chaque fois que possible. Pour les moins connectés, les points Panda sont d'une aide précieuse.

Pour toutes les démarches qui étaient accessibles en ligne avant le confinement comme les demandes d'inscription à la cantine, pas de changement. Elles restent disponibles sur le site internet de la ville de la même façon. Pour les services concernant la famille et les enfants (inscription à l'école, dans les crèches, à la restauration scolaire ou pour les activités sportives et culturelles), il suffit de téléphoner au standard de la ville afin d'être rappelé par le service concerné. Les appels sont traités en fonction de l'urgence.

Prenez rendez-vous avant de vous déplacer

S'il est impossible de résoudre le problème à distance, les Dijonnais peuvent par exemple se rendre au 11, rue de l'Hôpital, au Centre communal d'action sociale (CCAS), premier service de la ville à avoir instauré les nouvelles modalités d'accueil du public. Depuis le début du déconfinement, les personnes ayant besoin de rencontrer une assistante sociale, le service d'information sociale et d'accès aux droits ou celui chargé de la domiciliation doivent d'abord prendre rendez-vous par téléphone avant de se déplacer. Ces modalités ont aussi été adoptées dans la plupart des établissements d'accueil municipaux comme dans les cinq mairies de quartier où il est possible de prendre rendez-vous. Les habitants peuvent également y rencontrer les élus de leur quartier.

Les centres multimédias, un soutien numérique

Depuis sa création en 2013, le dispositif Panda (Points d'accès numérique de Dijon et son agglomération) correspond à l'un des engagements prioritaires de la ville pour le développement de l'information et le dialogue avec les citoyens. C'est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que la dématérialisation des démarches touche de plus en plus de secteurs de la vie quotidienne et qu'il est conseillé de limiter les contacts rapprochés. Les points Panda accueillent ainsi, sur réservation, les Dijonnais ne possédant pas de matériel informatique, de connexion à internet ou en difficulté pour réaliser leurs démarches administratives en ligne. Pour ces publics aussi parfois fragilisés, ce soutien et l'accompagnement apporté sur place permet de mieux supporter les conséquences du confinement.



Centre communal d'action sociale : 03 80 44 81 00
Allô mairie : 0800 21 3000
Standard de la ville : 03 80 74 51 51
dijon.fr



Cinq mairies de quartier à votre disposition

Quartier Mansart : 2, boulevard Mansart
03 80 74 52 04

Quartier Toison d'Or : 10bis, place Granville
03 80 48 83 83

Quartier Grésilles : 6, avenue des Grésilles
03 80 74 52 03

Quartier Fontaine d'Ouche : 13, place de
Fontaine d'Ouche - 03 80 74 52 00

Quartier Bourroches : 32, boulevard
Eugène-Fyot - 03 80 74 52 02

Les points Panda accessibles en juin

Centre Multimédia, ouverture du lundi au
vendredi les après-midis de 14h à 18h
(Médiathèque Champollion
14, rue Camille-Claudel)

Panda Fontaine d'Ouche, ouverture du
lundi au vendredi les après-midis de 14h
à 17h (Maison-Phare, 2, allée de Grenoble)

Panda 1^{er} mai, ouverture le mercredi
de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h
(Maison des associations,
2, rue des Corroyeurs)

Panda Baudelaire, ouverture le lundi
de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 17h
et le vendredi de 14h à 17h
(25, avenue Charles-Baudelaire)

Réservation obligatoire au 03 80 48 84 14
ou sur le site panda.ville-dijon.fr



EN BREF

Accès aux cimetières et au crématorium

Le cimetière des Péjoces et celui de Dijon Mirande sont ouverts au public aux horaires habituels, tous les jours, y compris les jours fériés.

Cimetière des Péjoces

03 80 48 80 07

Crématorium

Dijon-Mirande

03 80 63 85 67

de 8h30 à 17h.



LES MODALITÉS D'ACCUEIL À L'ÉTAT CIVIL

Le service de l'état civil assure ses missions grâce à l'investissement de ses agents, aux procédures dématérialisées et à l'accueil régulé du public. Le service ne connaît aujourd'hui aucun retard.

Certains Dijonnais ont repris le chemin des guichets de l'état civil, y compris celui des naissances de la maternité du CHU François-Mitterrand jusque-ici fermé, dans le respect des consignes sanitaires liées à la lutte contre le Covid-19. Au service de l'état civil, les agents de la ville reçoivent désormais le public derrière une vitre. Quatre personnes au maximum peuvent se trouver en même temps dans les bureaux. Le port du masque est recommandé pour les usagers. Malgré la réouverture de l'ensemble des guichets sur rendez-vous, les démarches dématérialisées restent à privilégier, l'état d'urgence sanitaire étant prolongé. Les nouvelles cartes d'identité ou les passeports peuvent à nouveau être remis à leur destinataire.

Cérémonies de mariage

Les déclarations de naissance et de décès ou encore les reconnaissances d'enfants avaient pu être effectuées pendant le confinement. Les demandes de Pacs ou de mariage avaient également été réceptionnées et traitées grâce aux dossiers dématérialisés. Les célébrations de

mariage sont reportées jusqu'au 2 juin. Les modalités de déconfinement doivent être réévaluées fin mai selon l'évolution de la situation épidémique dans les départements. Dans l'attente de cette réévaluation, le préfet a demandé aux maires de ne pas s'engager, sauf pour les motifs d'urgence prévus par la législation, à célébrer des mariages.



Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h20 à 17h20 et le samedi matin (uniquement pour les formalités administratives : cartes nationales d'identité et passeports) de 9h30 à 12h30
Hôtel de ville, place de la Libération, cour de Flore
03 80 74 54 76
dijon.fr - eservices.dijon.fr



TRANSPORTS EN COMMUN

ASSURER LA SÉCURITÉ DES VOYAGEURS

Après avoir été restreint pendant le confinement, le trafic de bus et de tram a repris à hauteur de 90% en juin sur une amplitude horaire normale. Divia a mis en place des mesures d'hygiène renforcées.

Station République, sur la ligne T2 du tram en direction de Valmy. Alexandre, vêtu de sa veste verte floquée d'un « médiateur » du Point information médiation multiservices (Pimms), équipé d'un masque et d'une visière, rappelle aux passagers qui montent à bord que le port du masque est obligatoire. Il jette un œil dans la rame pour vérifier que les voyageurs occupent un siège sur deux. « *Les usagers respectent globalement bien les consignes et sont compréhensifs* », constate-t-il. Une signalétique a été apposée sur les vitres du tram. Véronique, Dijonnaise de 42 ans, approuve : « *Ce n'est pas très agréable de se promener avec un masque, surtout quand il fait beau. Mais c'est un geste citoyen indispensable* ».

Nettoyage à chaque terminus

Pour protéger clients et conducteurs, les règles sont claires : port du masque obligatoire à bord et distance d'au moins un mètre entre chaque voyageur. Un siège sur deux a été neutralisé et il faut entrer par les portes situées au milieu de la rame. Arrivé au terminus Valmy, l'intérieur du tram est nettoyé par des agents d'entretien. Ils ramassent les débris éventuels et passent la rame au désinfectant, notamment les boutons des portes et les barres de maintien. « *Nous avons entre*

cinq et sept minutes avant que le tram ne reparte. C'est important que les voyageurs montent dans une rame désinfectée », expliquent les agents.

Désinfection nocturne

Les nettoyeurs descendent et le tram repart en direction de Chenôve. À la fin de la journée, entre 19h30 et 1h30, à son retour au centre de maintenance André-Gervais, il passe au lavage extérieur au moins trois soirs par semaine puis, sous l'immense halle de remisage, est intégralement nettoyé. « *Nous réalisons le dépoussiérage général : les vitres, intérieures et extérieures, les cabines des conducteurs et le sol* », résume Kevin Suty, coordinateur de l'équipe de nettoyage de la société Onet.

Il faut une vingtaine de minutes aux quatre agents pour briquer une rame. « *Depuis le 18 mai, nous appliquons une procédure de nébulisation consistant à vaporiser un produit pour éliminer les virus dans la rame, dont l'effet se prolongera pendant au moins une dizaine de jours* », précise Divia. Les opérations de nettoyage au terminus pendant les heures de pointe concernent également les lignes de bus les plus importantes : les sept Lianes et le Corol. Les bus des lignes B sont quant à eux nettoyés à leur sortie du centre de maintenance.



Le PC Divia observe les comportements irrespectueux

Au poste de commandement du réseau Divia bus et tram installé au sein de OnDijon, les agents chargés de la régulation et de la surveillance du trafic respectent les nouvelles consignes sanitaires (port du masque, distanciation physique). Les agents d'information voyageurs ont aussi repris du service. Ils diffusent les messages sonores dans les stations et à bord des véhicules. Ils peuvent, si un conducteur les informe de comportements irrespectueux à bord, cibler un bus ou une rame et y diffuser un message sonore afin de rappeler aux voyageurs les consignes de sécurité sanitaire.



Tarifs et horaires sur divia.fr

800 DiviaVélo à louer

À l'heure du déconfinement et de l'été, le vélo s'impose comme un moyen de transport économique et écologique pour beaucoup de nos déplacements en ville. Si vous n'avez pas de deux-roues, vous avez la possibilité d'en louer un, fabriqué à Dijon par les cycles Lapiere et de couleur cassis. Divia propose en effet à la location près de 400 DiviaVélo pour un tarif allant de 3 € les 24 heures à 80 € l'année (maintenance comprise). Divia a mis à disposition 400 DiviaVélo supplémentaires début mai.

Pour toute souscription à un abonnement DiviaVélo de un à trois mois, un pass 10+1 voyages bus & tram offert et pour un abonnement DiviaVélo de 6, 9 ou 12 mois, un pass bus & tram mensuel offert.

Agence commerciale DiviaMobilités, place Darcy
divia.velo@divia.fr - divia.fr

EN BREF

Stationnement : reprise des contrôles et des verbalisations

Depuis le 18 mars, aucune verbalisation n'avait été dressée pour le stationnement sur la voie publique à Dijon, hormis pour celui considéré comme gênant ou à l'intérieur des zones piétonnes. La verbalisation a repris le 25 mai.

divia.fr

Le Pimms fête ses vingt ans

Créé par EDF-GDF, La Poste et la Lyonnaise des eaux (devenu Suez), le Point information médiation multiservices (Pimms) de Dijon a vingt ans cette année. Il continue de remplir sa mission historique : aider les personnes qui rencontrent des difficultés financières à régler leurs factures d'énergie. Enedis, Keolis Dijon et le TER Bourgogne sont devenus entre temps ses partenaires. Pour le réseau bus et tram de Dijon, le Pimms assure des missions de médiation auprès des voyageurs.

« Nous renseignons et orientons les passagers, les sensibilisons à la nécessité de valider leur titre de transport et nous intervenons pour apaiser les éventuels conflits », résume Sandra Canet, directrice du Pimms.
pimmsdedijon.org

SANTÉ

LE CHU A OUVERT UN DRIVE DE DÉPISTAGE DU COVID-19

Le CHU Dijon Bourgogne est l'un des vingt centres de dépistage français équipés d'une plateforme haut débit de dépistage lui permettant d'analyser jusqu'à 2 000 tests par jour. Il a mis en place un drive pour toutes les personnes présentant les symptômes du Covid-19 ou ayant été en contact avec un malade avéré.

Fèvre, toux, perte de goût et d'odorat. Hélène présente les symptômes du Covid-19. Son médecin lui a prescrit un dépistage mis en place par le CHU Dijon Bourgogne. Munie de sa carte vitale et de son ordonnance, Hélène se rend donc, au volant de sa voiture, au drive installé sur le parking de l'Esirem. Une simple tente blanche, où officie, dans le respect de strictes règles d'hygiène, une équipe composée de deux infirmiers, deux techniciens et une aide-soignante. L'opération dure environ cinq minutes. Accueillie par une soignante vêtue d'une surblouse, de gants et d'un masque, Hélène décline son identité et fournit les coordonnées qui permettront de la contacter. L'infirmière lui demande ensuite de se moucher puis insère un écouvillon ressemblant à un long coton-tige dans l'une de ses narines. « *Ce n'est pas très agréable mais pas douloureux* », constate Hélène.

Du drive à la plateforme d'analyse

Une fois le dépistage effectué, l'échantillon, placé dans un triple emballage sécurisé, est acheminé jusqu'à la nouvelle plateforme haut débit installée au CHU ayant bénéficié, comme une vingtaine d'autres centres hospitaliers français, d'une dotation financière de la Direction générale de la santé. Grâce à l'automatisation et à l'arrivée de personnel en renfort, jusqu'à 2 000 analyses peuvent être réalisées chaque jour contre 350 auparavant.

Jusqu'à l'annonce du résultat

D'ici 24 à 48 heures, Hélène, confinée chez elle en attendant, recevra le résultat. « *Si le test est positif, elle retournera voir son médecin, qui prendra toutes les dispositions. Ses proches seront ensuite contactés par la Caisse primaire d'assurance maladie : considérés comme des "cas-contact", ils seront invités à venir au drive pour être dépistés* », explique Maryline Rougier, cadre de santé au CHU Dijon Bourgogne. « *Par-delà le foyer, les équipes de l'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé mènent une investigation pour identifier les personnes – amis, famille, collègues – ayant approché le patient, pour leur proposer un dépistage* », précise le docteur Pascal Guérard, chef du pôle biologie-pathologie du CHU Dijon Bourgogne. Afin d'éviter la propagation du virus, une chaîne de contrôle se met ainsi en place. « *Dans ce contexte, chacun doit comprendre qu'il est indispensable de se faire dépister quand le médecin ou la Caisse primaire d'assurance maladie le demande, souligne Maryline Rougier. C'est un acte de prévention aussi essentiel que de se confiner.* »



Se faire dépister

Pour vous faire dépister, vous devez présenter les symptômes du Covid-19 et vous munir de votre prescription médicale.

Les « cas-contact », adressés par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), peuvent aussi se rendre au drive.

L'accès est possible en voiture et en tram (station Université), à pied, à vélo...

Le prélèvement et l'analyse sont gratuits, pris en charge à 100 % par la CPAM.

Si vous êtes gravement malade ou dans l'impossibilité de vous rendre au drive, une équipe mobile peut se déplacer à votre domicile.

**Drive Covid du
CHU Dijon Bourgogne :**
48, rue recteur Marcel-Bouchard
Accueil 7 jours sur 7, de 7h à 17h,
sans rendez-vous.



EN BREF

Donnez votre sang

À l'occasion de la Journée mondiale des donneurs de sang, une collecte est organisée les 13 et 14 juin à la salle Devosge. Près de 600 donneurs sont attendus par l'Établissement français du sang Bourgogne-Franche-Comté pour répondre aux besoins des malades.

Salle Devosge
5, rue Devosge
efs.sante.fr
dondesang.efs.sante.fr

Inscrivez-vous sur le registre canicule

Chaque été, le niveau 3 du plan canicule peut être déclenché en cas de très fortes chaleurs pendant plusieurs jours. Près de 300 personnes fragilisées et ou isolées sont déjà inscrites sur le registre nominatif communal dit « registre canicule ». Elles reçoivent un appel téléphonique de la cellule canicule qui s'assure de leur bien-être et vérifie que toutes les précautions sont prises pour lutter contre la chaleur. Seniors isolés ou personnes handicapées, vous pouvez également vous inscrire.

Inscription :
cellule.canicule@ccas-dijon.fr
03 80 44 81 19
Maison des seniors
03 80 74 71 71
dijon.fr

SÉCURISER LA VENUE DES PATIENTS AU CHU DIJON BOURGOGNE

Vous devez vous rendre au CHU Dijon Bourgogne ? Depuis le début du déconfinement, plusieurs mesures sanitaires ont été mises en place ou renforcées afin de protéger les patients qui s'y déplacent.

Avant votre venue, une documentation pratique vous sera envoyée. Vous devrez également compléter un questionnaire pour évaluer votre situation en lien avec les symptômes du Covid-19. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les secrétariats médicaux. Respectez scrupuleusement votre horaire de convocation à l'hôpital, pensez à vous munir d'un masque et venez seul dans la mesure du possible. Une fois au CHU, laissez-vous guider par la signalétique. Des points de filtrage sont positionnés aux accès stratégiques de l'établissement pour vous orienter. À l'intérieur du bâtiment, suivez le sens de circulation, respectez les gestes barrières et utilisez les solutions hydro-alcooliques à votre disposition. Les lieux d'accueil et de prise en charge sont nettoyés et désinfectés aussi souvent que nécessaire pour la sécurité de tous.



Des points de filtrage sont installés aux accès stratégiques de l'établissement afin d'orienter au mieux les patients.



2b, boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny
 03 80 29 30 31



Retournez dans les bibliothèques

Bibliothèque Centre-ville jeunesse
7, rue de l'École de Droit

Bibliothèque Centre-ville la Nef
1, place du Théâtre

Médiathèque Champollion
14, rue Camille-Claudé

Bibliothèque Fontaine d'Ouche
place André-Gervais

Ludothèque « La Récré »
33, boulevard des Martyrs de la Résistance

Bibliothèque Maladière
21, rue Balzac

Bibliothèque Mansart
2, boulevard Mansart

Bibliothèque patrimoniale et d'étude
3, rue de l'École de Droit

Médiathèque Port du canal
place des Mariniers

Le secteur de la culture a été durement touché depuis le début de l'épidémie de Covid-19. À Dijon, l'accès aux œuvres est de nouveau possible dans certains lieux : les huit bibliothèques et quatre des cinq musées municipaux ont rouvert leurs portes. Les établissements repensent leur organisation afin que les Dijonnais puissent se cultiver en toute sécurité.

LES BIBLIOTHÈQUES SE RÉINVENTENT

« **T**ous les super héros portent un masque. Et toi ? » Clin d'œil malicieux sur la porte d'entrée de la médiathèque Champollion, dans le quartier Grésilles. Une affiche de l'héroïne de bande dessinée Mortelle Adèle interpelle les usagers. Dans le sas d'entrée, un agent les fait entrer au compte-goutte. Il veille à ce que la distance d'un mètre soit respectée entre eux. « *Une jauge a été définie pour chaque espace* », précise-t-il.

Le nombre de documents empruntables revu à la hausse

Julien, 39 ans, vient rendre des DVD. Il doit les poser dans un carton qui part directement dans un espace de stockage où il restera dix jours. Leur retour dans le catalogue sera effectif à l'issue de cette période. Le quota maximum de documents qu'il est possible d'emprunter et la durée de prêt ont été revus à la hausse (40 pour un délai de 8 semaines non renouvelables). En ce milieu d'après-midi, une quinzaine de personnes de tous âges flânent dans les salles baignées de lumière. « *Les rayonnages sont accessibles selon un circuit de visite balisé et à sens unique* », explique une bibliothécaire. « *Les entrées et les sorties sont clairement différenciées. Par mesure sanitaire, les espaces de travail et de convivialité ne sont pas ouverts pour l'instant. Le coin presse, les tables de travail, les sièges et autres assises, notamment pour les enfants, les espaces bébés et les postes informatiques sont indisponibles.* »

« Je touche, j'emprunte »

Les documents dans les bacs (albums pour enfants, bandes dessinées, CD et DVD) ainsi que les revues sont en prêt indirect. Ce sont les bibliothécaires qui, sur demande des usagers, cherchent les documents pour leur remettre. Ces derniers sont donc incités à consulter le catalogue en ligne avant leur visite, à adopter sur place le principe « Je touche, j'emprunte » et à valider eux-mêmes leurs prêts sur les bornes en libre-service à leur disposition. Pauline, 23 ans, découvre le nouveau protocole avec étonnement mais s'y plie volontiers. Comme de nombreux habitants des Grésilles, elle avait fait le plein de livres avant le confinement et est heureuse d'arpenter de nouveau les rayonnages. Avec un brin d'humour, elle réagit : « *J'essaie de ne pas toucher aux ouvrages que je n'emprunterai pas car chaque document manipulé est placé en quarantaine. Je comprends parfaitement le sens de ces mesures.* » Pendant cette période singulière, l'inscription en ligne est encouragée et le riche catalogue des ressources numériques des bibliothèques est accessible.

Les règles d'hygiène à respecter

Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans
Désinfection des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée
Port des gants (fournis) obligatoire avant de manipuler les documents



Les huit bibliothèques municipales et la ludothèque sont ouvertes du mardi au samedi de 14h à 18h. Plus d'infos sur bm.dijon.fr

VISITE

REDÉCOUVREZ LE MUSÉE RUDE

Quatre musées de la ville ont rouvert leurs espaces au public le 13 mai, aux jours et horaires habituels. Parmi eux, le musée Rude qui accueille les moulages des œuvres majeures du sculpteur dijonnais François Rude dans l'église Saint-Étienne et permet d'admirer des vestiges archéologiques. Ses fondations sont construites sur les vestiges de l'ancien castrum gallo-romain de la ville.

Entre la place du Théâtre et l'église Saint-Michel, l'entrée du musée Rude s'effectue par la rue Vaillant, en plein centre historique de Dijon et à deux pas du musée des Beaux-Arts.

Moulages grandeur nature

La porte cochère franchie, la visite commence au sein du transept de l'église Saint-Étienne datant du XI^e siècle. C'est d'abord la hauteur des lieux qui surprend. Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle cette ancienne église – tour à tour cathédrale, bourse du travail, chambre du commerce et de l'industrie, entrepôt de décors de théâtre – a été choisie pour héberger le musée Rude en 1947. Le musée expose, parmi les moulages des œuvres du sculpteur François Rude, une oeuvre de renom, impressionnante par ses treize mètres de haut et qui fait face aux visiteurs à l'entrée du musée. Il s'agit de *Départ des Volontaires de 1792*, dit *La Marseillaise*, une sculpture monumentale installée sur le pied droit de l'Arc de triomphe de Paris sculptée entre 1833 et 1836. Le moulage de 13 mètres de haut a été réalisé en 1938 par l'État, qui craignait alors que le monument ne soit détruit pendant la guerre. D'autres œuvres en plâtre grandeur nature sont exposées. Elles sont patinées et colorées pour rappeler la matière des sculptures originales : bronze, pierre ou marbre.

Chœur de l'église et castrum

En franchissant le seuil de deuxième espace, on change d'époque en pénétrant dans le chœur de l'église Saint-Étienne. Les visiteurs découvrent les fondations de la crypte de l'église du XI^e siècle, l'élévation du XV^e siècle ainsi qu'un important morceau du mur du castrum sur lequel l'édifice a été construit. Cette fortification avait été édifée par l'empereur Aurélien au III^e siècle autour de la ville gallo-romaine de Divio (nom de Dijon à l'époque) pour la protéger des invasions barbares. Il reste des vestiges de ce castrum de 1 200 mètres de périmètre, 10 mètres de hauteur, 4,5 mètres d'épaisseur, avec 33 tours et quatre portes, dont l'ancienne porte Saint-Étienne.



Musée Rude, rue Vaillant. Ouvert tous les jours sauf le mardi.
Du 1^{er} juin au 30 septembre : de 10h à 18h30.
Accessible aux personnes à mobilité réduite.
03 80 74 52 09 - beaux-arts.dijon.fr

Un sculpteur reconnu

François Rude est né à Dijon en 1784 et mort à Paris en 1855. Il a débuté sa carrière artistique à l'École des Beaux-Arts. Après un exil bruxellois, il s'est installé à Paris. Sculpteur majeur de la première moitié du XIX^e siècle, il a joué un rôle important dans le développement de la sculpture d'histoire. Personnages fictifs ou réels sont ses sources d'inspiration. Les moulages exposés dans le musée Rude représentent Jeanne d'Arc, Napoléon, Gaspard Monge, le Maréchal Ney, Achille ou encore Mercure. Les œuvres originales sont exposées en France et en Belgique : musée des Beaux-Arts, musée du Louvre ou cimetière Montmartre à Paris, parc Noisot à Fixin, musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles...



François Rude est l'auteur du *Départ des Volontaires de 1792*, dit *La Marseillaise*, situé sur la façade est du piédroit nord de l'Arc de triomphe place de l'Étoile à Paris. Cette œuvre mondialement connue symbolise l'idéal qui pousse les hommes à se lever pour défendre leur liberté. Le 1^{er} décembre 2018, l'Arc de triomphe avait été pris pour cible par des manifestants. Un autre moulage de l'œuvre de François Rude se concentrant sur la tête du personnage féminin de la sculpture avait alors été abîmé.



Dans le transept de l'église Saint-Étienne sont exposés les moulages de quelques-unes des principales œuvres du sculpteur dijonnais. Au centre, *Petit pêcheur napolitain jouant avec une tortue*, 1891, d'après l'original de 1831.



Moulage de *Napoléon s'éveillant à l'immortalité* (1847) du parc Noisot de Fixin. L'œuvre commandée en 1845 par Claude Noisot, ancien commandant des grenadiers de l'île d'Elbe, est dédiée à l'empereur.



Le musée permet aussi d'admirer des vestiges archéologiques de la crypte du XI^e siècle et de l'ancienne porte Saint-Étienne du castrum de Dijon sur lesquels est construite l'église.

Les règles d'hygiène à respecter

Port du masque obligatoire
 Désinfection des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée
 Maintien de la distance nécessaire avec les visiteurs et le personnel
 Visite individuelle recommandée

Les musées ouverts

Quatre des cinq musées de la ville ont rouvert leurs espaces au public le 13 mai, aux jours et horaires habituels. Il s'agit du musée de la Vie bourguignonne, du musée d'Art sacré, du musée archéologique et du musée Rude. Le musée des Beaux-Arts reste quant à lui fermé jusqu'à nouvel ordre.

musees.dijon.fr

EN BREF

L'art contemporain vous accueille à nouveau

Le Consortium a rouvert aux horaires habituels. Vous pouvez y découvrir ou redécouvrir les expositions de Valentin Carron, Sean Landers, Adam Pendleton et Louise Sartor ainsi que la collection thématique « New York : The Eighties (Part II) » et accéder à la librairie pour découvrir un large choix de publications autour de l'art, catalogues, affiches, ainsi qu'une sélection de vinyles et d'éditions d'artistes. L'équipe du Consortium a mis en place toutes les mesures sanitaires nécessaires afin de protéger ses visiteurs et leur assurer une visite agréable et maximale de ses expositions.
37, rue de Longvic
leconsortium.fr

ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

LES RENDEZ-VOUS MALINS DE JUIN

Avec la fermeture des lieux culturels, l'annulation en chaîne des événements et manifestations et l'obligation du respect des règles de distanciation physique, la culture a été touchée dans son essence même : l'acte de création exposé et partagé. Les théâtres, salles de concert, entreprises et associations ont été les premiers frappés. Les établissements dijonnais et la ville se sont réinventés pour maintenir des programmations culturelles en ligne ou dans la rue, surprenantes ou poétiques, drôles ou improvisées. Le défi : garder le lien avec le public en s'adaptant le mieux possible au contexte et à ses contraintes. Si tu ne vas pas à la culture, la culture viendra à toi... jusque dans ton salon.

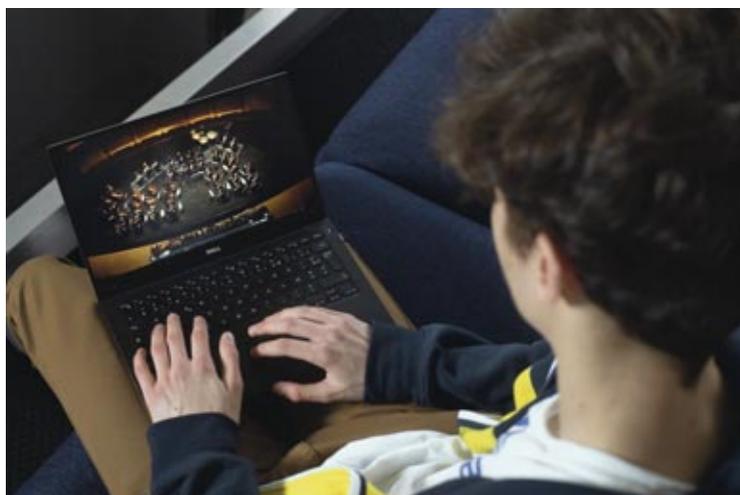
LE THÉÂTRE DIJON BOURGOGNE RÉINVENTE « SA MOUETTE »

« *Besoin d'air, besoin d'art.* » C'est l'état d'esprit du TDB dans cette période de déconfinement. Ne pouvant pour une période encore indéterminée accueillir des spectateurs dans ses salles, le TDB investit l'espace public et présente une version revisitée de *La Mouette (Je n'ai pas respecté le monopole)*, spectacle créé en janvier pour être initialement présenté dans les lycées de la région Bourgogne-Franche-Comté. Cette nouvelle version tiendra compte des règles sanitaires et intégrera comme nouvel enjeu artistique les gestes barrières. La pièce sera présentée en plein air devant un nombre limité de spectateurs, dans le respect de la distance physique. Une première manière pour le TDB de renouer avec son essence, le spectacle vivant, et de retrouver enfin le public.

Représentations du Théâtre Dijon Bourgogne en juin et juillet.
Dates, lieu et horaires en cours de construction. Entrée libre sur réservation. Renseignements : les mardis et jeudis de 14h à 17h au 03 80 68 47 34 à partir du 4 juin - tdb-cdn.com



La pièce *La Mouette (Je n'ai pas respecté le monopole)* devait être jouée dans les lycées de la région avec les quatre comédiens en contrat de professionnalisation au TDB cette saison.



L'OPÉRA DE DIJON DEPUIS CHEZ VOUS

L'Opéra de Dijon continue de partager la musique avec son public. Jusqu'au 6 juillet, l'Opéra de Dijon organise le festival Artistes en résistance | en résidence. Vingt-huit concerts, enregistrés sur la scène de l'Auditorium avec ses artistes en résidence comme David Grimal & Les Dissonances, Leonardo García Alarcón & Cappella Mediterranea, Brice Pauset, Andreas Staier, Les Traversées Baroques, l'Orchestre Dijon Bourgogne et d'autres artistes de renom comme Philippe Cassard, Natalie Dessay et Thomas Bauer sont programmés en streaming chaque jour à 20h sur le site internet de l'Opéra de Dijon et sur ses réseaux sociaux.

opera-dijon.fr



Sur la façade de la Minoterie, un message invite le public à patienter encore un peu avant de pouvoir retrouver l'établissement. Les photos des créations d'enfants réalisées pendant le confinement y seront exposées en juin.

EXPO PHOTOS ET REPRISSE DES RÉSIDENCES À LA MINOTERIE

En juin, La Minoterie avait prévu un après-midi festif et familial à l'image des « samedis Minoterie » afin d'exposer les réalisations des enfants reçues dans le cadre de « Mon musée pour m'amuser », une série de tutoriels d'activités manuelles à faire en famille lancée pendant le confinement. En guise d'alternative, l'établissement exposera les photos reçues sur sa façade vitrée. L'occasion pour le public, au cours d'une balade dans le quartier, de se rapprocher de la Minoterie et de découvrir ce qui aura été créé par les Dijonnais. L'établissement a aussi repris progressivement l'accueil de compagnies en résidence. En juin, la compagnie locale Esquimots viendra travailler autour de son prochain spectacle *La compétition* et la Jo Coop Cie autour de *Jean-Pierre et le loup*. Les classes qui étaient inscrites à des sorties de résidence recevront plusieurs supports : l'affiche ou le visuel de la création et une activité à réaliser en classe. Dans un second temps, les écoliers découvriront une courte vidéo de présentation de la compagnie et de son projet de spectacle grâce à des interviews des artistes et, enfin, une autre vidéo avec un extrait filmé d'une répétition.

La Minoterie, scène conventionnée Art, Enfance, Jeunesse
75, avenue Jean-Jaurès
03 80 48 03 22 - laminoterie-jeunepublic.fr

EN BREF

Grésilles en fête en ligne

Le festival Grésilles en fête donne rendez-vous aux Dijonnais en ligne du 15 au 26 juin. Un tutoriel sur la thématique des cultures du monde sera publié chaque jour du lundi au vendredi sur la page Facebook du festival, en partenariat avec le Dancing CDCN, la ludothèque, le centre multimédia, la médiathèque Champollion, la MJC Grésilles, le centre social Grésilles, l'Espace socioculturel Acodège, Mendé Star Mendé Konoba, la Confédération syndicale des familles et Grésilles nouveau souffle. Les réalisations des internautes pourront être filmées et envoyées à czins@ville-dijon.fr. Ces réalisations feront l'objet de concours, d'expositions-installations à la rentrée scolaire dans les équipements culturels, socio-culturels et sportifs du quartier, dans l'espace urbain et lors de l'édition 2021 de Grésilles en fête.

Page Facebook : Grésilles en fête

Dijon vu par : exposition en duo

Chaque année, à travers la vision inédite et originale d'un artiste, l'exposition photographique Dijon vu par met en valeur le patrimoine de la ville de Dijon, qu'il soit matériel ou immatériel. Cette année, Annabelle Larcheveque et Pascal Reydet exposeront leurs clichés autour de la poésie et la photographie. Médiatrice culturelle de formation, Annabelle Larcheveque propose une écriture simple et instinctive basée sur la réalité du monde. Photographe sans thème prémédité et pratiquant l'errance photographique, Pascal Reydet travaille essentiellement avec des appareils argentiques anciens, munis de focales fixes. L'objectif est d'associer les deux expressions artistiques que sont la poésie et la photographie pour créer un regard nouveau sur la ville, permettant à la fois une interprétation poétique et scénographique. Un parcours sera proposé, avec à chaque « station » une présentation différente. L'imagination du visiteur sera ainsi sollicitée pour qu'il puisse s'approprier la ville sous un angle personnel et nouveau.

Du 4 juillet au 20 septembre. Palais des Ducs et des États de Bourgogne, salon Apollon, de 14h à 18h sauf les lundis et jours fériés. Filtrage à l'entrée en bas de l'escalier Gabriel. Le nombre de visiteurs en même temps dans le salon Apollon sera limité. Gratuit.

ARTISTES ET TECHNICIENS PENSENT À L'AVENIR

Les acteurs du monde de la culture dijonnais, dont l'activité est freinée ou à l'arrêt, sont profondément bousculés par la crise. Annulation, report ou maintien des événements, quatre Dijonnais racontent la façon dont ils envisagent désormais l'avenir et leur métier.



Christophe Pierron

régisseur général

« BEAUCOUP DE TECHNICIENS NE SAVENT PAS CE QUE L'AVENIR LEUR RÉSERVE »

Véritable chef d'orchestre pour ce qui concerne la technique, Christophe Pierron, régisseur général, devait s'atteler au bon déroulement de Grésilles en Fête au mois de juin ainsi qu'à d'autres événements prévus à Dijon comme l'Open Air de l'association Risk en juillet. Malheureusement, les circonstances ont contraint les organisateurs à annuler ces rendez-vous. « *Les artistes ont pu cultiver leur art pendant le confinement. Les techniciens, eux, n'ont pas pu travailler* », regrette-t-il. Confiné, Christophe Pierron a aidé sa fille à effectuer ses devoirs et a fait quelques travaux. Il reste dans l'attente : « *Je continue de réfléchir à l'organisation du concert de rentrée, en espérant qu'il soit maintenu* ». Pour cet événement très attendu des Dijonnais, le régisseur est traditionnellement en charge de gérer les flux et l'agencement des différents espaces. Des représentations théâtrales sont également notées dans son agenda à l'automne mais là encore, Christophe Pierron ne sait pas ce que l'avenir lui réserve. « *Beaucoup de techniciens, au chômage du fait de l'absence d'activité culturelle, s'inquiètent de devoir changer de métier.* »



Maria Dueñas,

comédienne et chanteuse, compagnie Nova

« J'AI HÂTE DE JOUER UN SPECTACLE PRÉVU EN OCTOBRE »

Habituée à intervenir en milieu scolaire, avant le confinement, Maria Dueñas accompagnait les élèves des écoles primaires Eiffel et Trémouille dans la mise en scène de leur spectacle de fin d'année. « *On leur apportait une première approche du théâtre mais cela a été annulé.* » Le travail d'exploration vocale qu'elle menait avec la jeune chorale des Jocondes a lui aussi été suspendu. Pour autant, l'artiste est restée active à domicile. Chaque jour, sur les réseaux sociaux, elle a proposé des cours de chant et des lectures d'albums pour enfants. Elle a également pratiqué son art : « *Le chant passe par un soin apporté au souffle, au corps, à la respiration...* ». Avec l'illustratrice dijonnaise Amandine Petit-Martin, Maria Dueñas a aussi finalisé un album de berceuses interprété en duo avec une harpiste. Côté scène, elle a préféré annuler le festival prévu fin août pour fêter les sept ans de la compagnie Nova. Elle attend avec impatience de se produire dans *Tartagura* en octobre, un spectacle pour enfants dès deux ans qu'elle devrait jouer avec la danseuse Déborah Belmonte aux Grésilles et à Fontaine d'Ouche.



Leyla Rabih

metteuse en scène et directrice de la compagnie Grenier Neuf

« RÉAFFIRMER LA PRÉSENCE DU THÉÂTRE EN ORGANISANT DES SPECTACLES AU PIED D'IMMEUBLES »

Leyla Rabih travaille dans le domaine de la culture depuis plus de vingt ans. Si le confinement a ralenti ses activités, la metteuse en scène se montre pragmatique. « Dans notre métier, on prépare, on répète puis on joue. Nous n'avions heureusement pas prévu d'être en tournée pendant le confinement. Nous travaillions sur notre prochaine création attendue pour mars 2021. » Les cours de théâtre qu'elle donnait au collège de Brochon ont été suspendus. Sa compagnie, Grenier Neuf, a également dû annuler une résidence programmée au Luxembourg. Pendant le confinement, Leyla Rabih a donc avancé sur l'organisation de son spectacle documentaire. Il abordera les appartenances culturelles et la construction identitaire à travers des parcours de réfugiés racontés par des performeurs sur scène. « Nous sommes dans une phase de recherche, de lecture de textes et de témoignages. Comme il était impossible de se réunir, nous avons échangé en visio et essayé de mettre à profit ce moment particulier. » Pour s'adapter aux nouvelles mesures sanitaires et de distanciation physique, Leyla Rabih et sa compagnie réfléchissent à de nouvelles formes de représentations. « Si les jauges réduites permettront d'être plus proche du public, le port du masque posera problème. Sur scène, voir le visage des acteurs est essentiel. On veut aussi rester actif sur notre territoire et réaffirmer la présence du théâtre à Dijon en organisant des spectacles au pied d'immeubles par exemple. »



Élisabeth Barbazin

metteuse en scène, directrice artistique du Collectif 7'

« NOUS ENVISAGEONS DE REVENIR À DES FORMES EN EXTÉRIEUR »

Depuis près de cinquante ans, Élisabeth Barbazin arpente les planches des théâtres. Avant le confinement, elle était sur le point de terminer une résidence à Vesoul (Haute-Saône) et des ateliers autour de la fabrication d'un spectacle et de la dramaturgie dans des lycées, notamment au lycée du Castel. « Nous avions la chance d'être seulement au stade de la préparation du spectacle *Bovary* de Tiago Rodrigues », indique-t-elle. La metteuse en scène, également intervenante au lycée Carnot, a toutefois dû renoncer à ses cours préparatoires. Elle a aussi reporté ses ateliers auprès d'amateurs de théâtre. « J'ai laissé reposer la création. Je me suis interrogée sur notre métier. C'est une chance, un luxe, d'avoir le temps de penser les choses et de les confronter. » Ces réflexions ont nourri un autre spectacle sur lequel planche Élisabeth Barbazin, *Allez dans la forêt*, qu'elle espère finaliser d'ici deux ans. À l'heure du déconfinement, elle attend les dispositions prises par le gouvernement pour le secteur de la culture. « Nous envisageons de revenir à des formes en extérieur, aller dans les quartiers. La ville soutient déjà ce genre de démarche, il faudrait que le ministère de la Culture suive. » Ainsi, « Les gueuloirs » lectures à voix haute, déjà pratiqués au Petit Cîteaux, pourraient de nouveau animer les places de ce quartier ou d'autres ailleurs dans la ville.

ENVIRONNEMENT

CAPITALE VERTE EUROPÉENNE 2022 DIJON FINALISTE

La ville de Dijon fait partie, avec Grenoble, Tallinn (Estonie) et Turin (Italie), des quatre finalistes pour l'obtention du titre de « Capitale verte européenne 2022 », un concours organisé par la commission européenne.

A lors que le monde fait face à une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent, quatre villes européennes, en entrant dans la phase finale du concours « Capitale verte européenne », confirment leur engagement en faveur de la biodiversité et dans la lutte contre le changement climatique.

À l'issue de la première phase de sélection en novembre 2019, la candidature de dix-huit grandes villes européennes pour tenter de décrocher le titre de « Capitale verte européenne 2022 » avait été acceptée, comme celle de Belgrade (Serbie), Budapest (Hongrie) ou Sofia (Bulgarie), et celle de trois villes françaises, Lyon, Grenoble et Dijon. Les finalistes ont été annoncés. Dijon, Grenoble, Tallinn (Estonie) et Turin (Italie) ont été sélectionnées.

Deuxième sur dix-huit

Dijon a terminé deuxième sur dix-huit au classement intermédiaire. Sur les douze critères définis par la commission européenne, la ville se classe trois fois première des critères nature et biodiversité, production et gestion des déchets et croissance verte et éco-innovation. Elle se hisse à la seconde place pour ses performances énergétiques, trois fois à la troisième (atténuation du changement climatique, mobilité urbaine durable et le bruit) et quatre fois à la quatrième place (adaptation au changement climatique, utilisation durable des sols, l'eau, la gouvernance). Elle arrive en cinquième position pour la bonne qualité de son air.

Prochaine étape : l'oral

La dernière étape du concours aura lieu en octobre 2020. Les quatre villes finalistes devront convaincre un jury international de leur engagement global en faveur du développement urbain durable, de leur capacité à servir de modèle à d'autres villes et de leur stratégie de communication et de dialogue avec leurs citoyens. La remise des prix se déroulera à Lisbonne, actuelle capitale verte européenne, en fin d'année.

Pour rappel, le concours « Capitale verte européenne » récompense chaque année une ville de plus de 100 000 habitants pour ses politiques durables et son ambition pour l'avenir. Pour le titre 2021, Dijon avait terminé à la quatrième place. Depuis le lancement du concours en 2006, Nantes a été la seule ville française à en être lauréate, en 2013.



dijon.fr - ec.europa.eu

Seconde reconnaissance de l'Union européenne pour Dijon

La métropole a remporté il y a peu l'appel à projets H2020, avec un budget de plus de 9 millions d'euros pour les actions déployées à Dijon métropole dans le cadre d'un programme expérimental d'économies d'énergie à Fontaine d'Ouche. Elle a aussi obtenu à nouveau la labellisation « Cit'ergie » en janvier 2020, qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique en matière de climat, d'air et d'énergie ambitieuse.



125

parcs, promenades, squares, jardins et combes



0 PESTICIDE

pour l'entretien des espaces verts, de la voirie, des terrains sportifs et du cimetière communal. Classé cancérigène probable pour l'homme et aux effets délétères sur la biodiversité, le glyphosate proscrit depuis fin 2016 pour l'entretien des espaces verts de la ville, a fait l'objet d'un arrêté d'interdiction totale à Dijon le 21 mars 2019.

DIX CHIFFRES, DIX ATOUTS



**79 RUCHES
MUNICIPALES**

La ville produit son propre miel urbain, récompensé à plusieurs reprises pour sa qualité gustative et lauréat en 2018 du concours « Villes de Miel ». L'ancien ministre Arnaud Montebourg a aussi créé l'École des hautes études en apiculture à Dijon.



**46 300
ARBRES**

soit une moyenne d'un arbre pour trois habitants. Il en existe 30 300 dans les parcs, jardins et sur les places, 13 500 le long des rues et du tram et 2 500 dans les groupes scolaires.



**825
HECTARES
D'ESPACES VERTS**

soit environ 52 m² par habitant, dont 500 ha labellisés ÉcoJardin (jardin de l'Arquebuse, parc de la Colombière, lac Kir et promenade de l'Ouche, combes à la Serpent, Persil et Saint-Joseph, cimetière des Péjoces, parc Hyacinthe-Vincent et allées du parc), grâce à un entretien écologique du patrimoine naturel dijonnais passant par un usage raisonné de l'eau, par la préservation de la faune et de la flore (fauchage tardif), le choix d'un mobilier urbain respectueux...

**7 705
TONNES DE DÉCHETS
RECYCLABLES**

issues du bac à couvercle jaune sur un total de 53 000 tonnes de déchets collectées à Dijon en 2018

**70%
PART DE L'ALIMENTATION
DU RÉSEAU DE CHALEUR
URBAIN (RCU) PAR LES
ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Des immeubles d'habitation, des bâtiments publics tels que le CHU, le campus universitaire, les collèges, des quartiers entiers comme Hyacinthe-Vincent ou Heudelet 26, sont déjà reliés au RCU. L'objectif est d'atteindre 120 km de réseau en 2023 pour alimenter l'équivalent de 50 000 logements.

**65%
D'ÉCONOMIE**

Grâce à une gestion plus efficace de l'éclairage public, notamment grâce à l'installation de LED, pilotée par OnDijon, la ville réalisera d'ici douze ans 65% d'économies d'énergie.

**100%
ÉLECTRIQUE**

Les tramways sont 100% électriques et les bus sont hybrides pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. La centrale photovoltaïque installée sur le centre de maintenance injecte dans le réseau électrique environ 1 200 MWh chaque année, soit 10% des consommations du tramway.

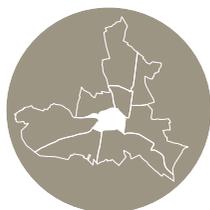
H₂

Dijon métropole a lancé un projet d'unité de production et de distribution d'hydrogène à partir de la chaleur dégagée par le traitement des déchets ménagers. Cette énergie verte permettra de faire rouler huit bennes à ordures ménagères, six véhicules utilitaires et des bus à partir de 2021.

COMMERCE DE PROXIMITÉ

GOÛTEZ AUX MARCHÉS DE LA VILLE

Les marchés ont rouvert aux horaires habituels, dans le respect des consignes de sécurité sanitaire imposées par le Covid-19. Comment celles et ceux qui y travaillent vivent-ils la situation ?



CENTRE-VILLE

HALLES CENTRALES DES PRODUITS FRAIS ET LOCAUX DEPUIS VINGT-CINQ ANS



Philippe Marande, gérant de la Ferme des Marcs d'Or, située à Messigny-et-Vantoux, s'est organisé pendant le confinement pour répondre à toutes les demandes sur le marché des Halles et dans les réseaux de vente directe (Drive fermier et La Ruche qui dit oui !). « *Nous avons doublé la production et embauché pour faire face aux besoins des Dijonnais. Nous avons senti que nos clients avaient besoin de se recentrer sur les produits locaux* », indique-t-il. Son exploitation, créée en 1995, s'étend sur 125 000 m² (dont 7 000 m² de serres) à Messigny-et-Vantoux et à Bellefond, au nord de Dijon et produit des fruits et légumes de saison (navets, poireaux, radis, pommes, poires, fraises...) ainsi que des œufs grâce aux 400 poules qui y sont élevées. Philippe Marande, engagé en faveur d'une agriculture locale, est président du Groupement des producteurs de fruits et légumes de Côte-d'Or (GPFL21) et membre du réseau Bienvenue à la ferme. À ce titre, l'agriculteur espère que cette appétence des consommateurs pour les produits locaux ne se dissipe pas après la crise et que l'agriculture périurbaine se développera davantage.

Halles centrales : mardis, jeudis, vendredis et samedis matins de 7h à 13h
Port du masque obligatoire à l'intérieur des Halles



MARCHÉ DE FONTAINE D'OUCHÉ UNE AMBIANCE DE VILLAGE

FONTAINE D'OUCHÉ

Le marché de Fontaine d'Ouche s'installe sur la place André-Gervais depuis mai 2016, dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier. Son déplacement a permis de doubler le nombre d'étals et de créer « une ambiance village » qui plaît beaucoup à Mohammed Djefel, gérant de la rôtisserie Abou. Le commerçant espère rapidement retrouver cette convivialité propre aux marchés : « *Il a fallu composer avec l'interruption de l'activité. Les choses devraient progressivement rentrer dans l'ordre* ».

Marché de Fontaine d'Ouche :
place André-Gervais, mercredis matins





CENTRE-VILLE

MARCHÉ DU PETIT CÎTEAUX **MAINTENIR LE LIEN SOCIAL**



Anciens maraîchers à Sennecey-lès-Dijon, François et Véronique Dautrey vendent des fruits et légumes au marché du Petit Cîteaux depuis 1984. Leur stand est le dernier étal présent le mercredi matin rue Charlie-Chaplin. Ils n'arrêteraient d'y venir pour rien au monde : « *L'ambiance est familiale ici. Les clients m'appellent par mon prénom, nous prenons de leurs*

nouvelles. J'ai même les clés d'une cliente âgée qui habite la résidence. Je lui monte ses paniers. Trente-quatre ans d'activités, ça permet de tisser des liens », indique François Dautrey. Le marché du Petit Cîteaux ayant été fermé pendant le confinement, le couple a assuré des livraisons à domicile à Dijon.

Marché du Petit Cîteaux :
rue Charlie-Chaplin, mercredis matins de 8h à 12h



GRÉSILLES

MARCHÉ DES GRÉSILLES **UNE AFFAIRE DE FAMILLE**

Le marché des Grésilles existe depuis 1962. Une petite centaine de commerçants alimentaires et de produits manufacturés s'y retrouvent. En mars 2013, le marché des Grésilles s'est installé sur la place Galilée, mieux adaptée aux diverses animations. Hamid Amarhane, qui détient un étal de produits orientaux, est fier d'y travailler en famille. « *Il s'agit plus que d'une histoire familiale. Nous sommes présents de père en fils depuis trente-cinq ans. J'attends avec impatience le retour de l'ambiance conviviale qu'on ne trouve nulle part ailleurs.* »

Marché des Grésilles : place et rue Galilée, jeudis et samedis matins



PORT DU CANAL

MARCHÉ DU PORT DU CANAL **UNE ÉPICERIE BIO ITINÉRANTE ET ZÉRO DÉCHET**

Elle a quitté son poste dans l'industrie pharmaceutique pour créer en 2018 La Réserve bio, une épicerie bio itinérante et zéro déchet. Anaïs de Bruyn ouvre sa boutique ambulante sur le marché du port du canal chaque mercredi matin. Les clients rapportent leurs bocaux vides pour les remplir de fruits secs, café, thé, huile, pâtes, biscuits, légumes et œufs frais ou produits d'entretien. « *Avec le confinement, à Dijon, beaucoup d'habitants du port du canal sont venus faire leur marché car ils avaient davantage le temps* », précise-t-elle avec le sourire.

Marché du port du canal :
esplanade du canal, quai Nicolas-Rolin, mercredis matins de 8h à 12h



COMMERCE DE PROXIMITÉ

CAPITAL CONFIANCE

On les appelle souvent « mon pharmacien », « mon boulanger » ou « mon épicier ». Pendant le confinement, la vie de quartier s'est resserrée autour de ces commerces de proximité restés ouverts. Ils ont dû s'adapter, être créatifs, mais aussi tirer les enseignements d'une situation sans précédent. Quatre chefs d'entreprise racontent.



FONTAINE D'OUCHE

INTERMARCHÉ CŒUR DE QUARTIER

Au cœur du quartier Fontaine d'Ouche, le supermarché, la boulangerie ou encore le tabac presse se sont mis au diapason des nouvelles exigences, certes compliquées « *mais pas insurmontables* », selon Hervé Poulet, gérant de l'Intermarché. Et les contraintes perdurent avec le déconfinement. « *Il a fallu accompagner les habitants et faire preuve de beaucoup de pédagogie* ». Au sein de l'Intermarché, des distances de sécurité et des marquages au sol ont été mis en place. Une seule personne est autorisée à tenir un chariot. « *Tout le monde garde en mémoire les premiers jours de panique, les achats de produits de base multipliés, des stocks qui devenaient compliqués à gérer* », se souvient le directeur du supermarché.

Préserver son personnel

Le gérant a pensé à ses clients mais aussi à préserver ses salariés. Comment s'organiser ? Quelles protections installer ? Comment remplacer les absents, nombreux, qui ont été malades, et pour certains, ne sont pas encore revenus ? Il a fallu modifier les espaces, installer des protections, fournir des masques et du gel hydroalcoolique au personnel. L'amplitude des horaires a été allongée pour que certains puissent commencer plus tôt quand d'autres ont été déplacés au service drive, en pleine expansion.

Un créneau horaire pour les clients fragiles

Un aménagement des horaires qui vaut aussi pour une clientèle fragile. Un créneau horaire d'une demi-heure à l'ouverture du magasin est dédié aux soignants, aux personnes de plus de 70 ans ou à celles justifiant de problèmes de santé.

Hervé et Anne Poulet veulent poursuivre leur implication : « *À notre niveau, nous aimerions organiser des ventes extérieures de fruits et légumes, de chrysanthèmes... Nous essayons de nous associer aux autres commerçants quand il y a des animations programmées. Nous avons recréé l'association de commerçants avec l'enseigne Kriss, le coiffeur, la Maison de la presse, le magasin Action... Si on bouge, si on se met ensemble et si on organise des animations commerciales, cela fonctionnera* ».



Hervé et Anne Poulet, gérants du supermarché du quartier Fontaine d'Ouche.



UNIVERSITÉ

LA CLÉ DES CHAMPS ÉPICIERE ET FIÈRE DE L'ÊTRE

Laure Fernandes, propriétaire de La Clé des Champs, avenue Maréchal-Lyautey, dans le quartier Université, a ouvert son épicerie le 3 mars. Alors que les mesures de confinement faisaient déjà l'objet de l'attention de tous, ses premiers clients lui ont fait part de leur inquiétude. Cette situation, la commerçante l'a tout de suite prise au sérieux. C'est en regardant du côté de l'Italie que la solution s'est dessinée : instaurer dès le départ d'autres modes de vente. « J'ai mis en place un service de commandes par téléphone avec une heure de retrait établie et une personne par tranche horaire afin de limiter le temps d'attente. Cela a fonctionné. Je reçois de plus en plus de clients, en majorité du quartier, vivant autour du magasin. »

Depuis le déconfinement, le retour à la normale n'est pas encore d'actualité, distanciation physique et respect du nombre de personnes dans la boutique obligent. Le service à la carte est maintenu. Sans doute parce que derrière le mot « épicière » se dévoile celui de « solidaire » : « Pour moi, hors de question de faire uniquement de l'emballage et de l'encaissement. J'ai toujours un petit mot, des nouvelles d'un parent, des retours sur les produits, c'est mon métier. Chaque soir, je passe 5 minutes au téléphone avec les personnes qui ont passé des commandes, un moyen de garder un contact par la parole. Les livraisons s'effectuent à deux rues du magasin chez des clients qui ne sont pas déconfinés, soit parce qu'ils ont des problèmes de santé ou de mobilité, soit parce qu'ils ont peur de sortir. Je compte poursuivre ce service. »

Laure Fernandes, propriétaire de La Clé des Champs.



PORT DU CANAL

PHARMACIE ROCAULT PROXIMITÉ ET SERVICES



Le soin, le service et la relation privilégiée avec la clientèle sont au cœur du métier de Jean-Pierre Rocault, gérant de la pharmacie du 1^{er} mai située quai Nicolas-Rolin, et ce, même pendant le contexte actuel. « Les clients, à cause du Covid-19, se sont reportés sur le commerce de proximité », a-t-il constaté. L'urgence, pour ce commerçant impliqué dans son quartier, a été la réouverture du marché du port du canal, dont il est à l'origine. « Le marché a rouvert dans le respect des précautions de rigueur. La distance entre les clients, le port de gants, de masques : tout a été respecté et s'est très bien passé. Le premier mercredi de réouverture, nous n'avions jamais vu autant de monde ! »

Jean-Pierre Rocault, gérant de la pharmacie du 1^{er} mai.



*Mathieu Gatimel et France Vêrêt
apprécient tous les deux la verdure
du quartier Montchapet où ils vivent
respectivement depuis quinze
et sept ans.*

MONTCHAPET UN QUARTIER NICHÉ DANS LA VERDURE

**Les habitants du quartier Montchapet apprécient leur cadre de vie.
France Vêrêt et Mathieu Gatimel ne comptent plus le quitter.**

Un, deux puis trois logements successifs dans le quartier Montchapet ont ponctué la vie de Mathieu Gatimel, 42 ans, éducateur sportif et celle de sa famille. Sa femme vivait déjà dans ce secteur. Lorsqu'il y a posé ses valises pour la première fois, le charme a opéré. Il ne conçoit plus de s'installer ailleurs. « *Le quartier est arboré mais aussi aéré* », estime-t-il. France Vêrêt, 63 ans, ne visait quant à elle pas spécialement ce secteur lors de sa recherche d'appartement. « *Je ne le connaissais pas. Aujourd'hui, je m'y plais énormément. Il y a un parc juste à côté, de la verdure et du calme, le tout, à deux pas du centre-ville.* » Cette responsable administrative aime se promener dans les rues autour de chez elle. Mathieu Gatimel ne cache pas quant à lui son coup de cœur pour le parc des carrières Bacquin. « *C'est mon lieu préféré. Les familles s'y retrouvent, les enfants y jouent, la fête de quartier s'y tient, sauf malheureusement en cas de canicule, ou de crise sanitaire comme cette année.* »

Une MJC qui rassemble et favorise les rencontres

Comme ailleurs à Dijon, les habitants du quartier Montchapet entretiennent d'excellents rapports de voisinage. « *On prend plaisir à se rencontrer, notamment dans les commerces de proximité qui sont*

particulièrement accueillants », insiste France Vêrêt. De son côté, Mathieu Gatimel se réjouit de voir de nombreuses familles avec des enfants s'installer. « *Nous avons noué des liens d'amitié solides avec les voisins. Il y a une mixité d'âge très agréable. J'ai découvert ici une vie sociale assez riche.* » Le père de famille met en avant le rôle de la MJC-Centre social Montchapet dans cette cohésion. « *Particulièrement dynamique, elle propose de nombreuses activités comme la fête du jeu, un rendez-vous intergénérationnel très attendu qui réunit près de 1 000 personnes pendant un week-end.* » Bien qu'elle manque de temps pour s'inscrire, France Vêrêt compte bientôt profiter des activités programmées par la MJC. « *J'ai hâte d'être en retraite pour participer à quelques ateliers sportifs ou artistiques comme la peinture.* » Elle se rendra alors dans les nouveaux locaux de la MJC Montchapet, dont le déménagement est prévu dans l'ancienne école maternelle des hauts de Montchapet. D'ici là, les habitants du quartier sont invités à partager leurs souvenirs et photos des moments passés à la MJC située rue de Beaune.



dijon.fr - mjcdijon2m.fr

De l'horticulture au lien social

Le « Mons Chapé », mentionné comme tel dès le XIII^e siècle, demeure campagnard jusqu'au milieu du XIX^e et accueille vignes et jardins sur ses pentes. L'horticulture s'y développe : les rues des Roses et des Fleurs en portent la trace. Avec l'arrivée du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée en 1850, la ville sort de ses remparts et s'industrialise. Le quartier abrite des usines comme la biscuiterie Pernot à partir de 1879 ou Fournier-Bon dès 1880. L'adduction d'eau potable, œuvre de l'ingénieur dijonnais Henry Darcy, joue également un rôle et permet la construction de villas et d'immeubles sur les hauteurs, souvent remarquables d'un point de vue architectural. La Maison des jeunes et de la culture tisse le lien social dans le quartier. Elle déménagera d'ici 2021. La municipalité rénove dans ce but l'ancienne école maternelle des hauts de Montchapet qui abritera également un cinquième relais petite enfance.



PATRIMOINE

RESTAURATION DE LA COUR D'APPEL LE CHANTIER DÉMARRE

Le chantier de restauration de la cour d'appel, ancien Parlement de Bourgogne, démarre le 15 juin, pour une durée d'au moins trois ans. Objectif : restaurer les façades et le toit et remplacer les huisseries sur une majeure partie du bâtiment pour préserver un patrimoine unique mis à l'épreuve du temps.

Le chantier de rénovation de la cour d'appel, édifice partiellement classé au titre des Monuments historiques, débute en juin. Dans un premier temps, des travaux seront réalisés au niveau de la cour d'honneur, située rue Amiral-Roussin. Quelques places de stationnement y seront neutralisées. À partir de mi-juillet, la base de vie du chantier occupera la place du Palais. Les terrasses des restaurants seront néanmoins maintenues. Le chantier sera ensuite déplacé de corps de bâtiment en corps de bâtiment par phases de plusieurs mois. Les rues seront barrées ponctuellement au moment des livraisons et du montage des échafaudages.

Un bâtiment mariant art gothique et Renaissance

La cour d'appel est installée dans l'ancien palais du Parlement de Bourgogne. Cette cour souveraine composée d'officiers et de parlementaires, le Parlement cumulait des fonctions judiciaires et législatives. Les bâtiments, progressivement agrandis, mêlent art gothique et Renaissance : le haut pignon de la salle Saint-Louis, construite entre 1572 et 1583, est d'inspiration gothique mais l'avant-porche, les baies cintrées à frontons, les niches, les mufles de lion et les coquilles reprennent quant à eux les codes de la Renaissance. La chambre dorée, salle la plus emblématique du palais, a été achevée en 1522. La porte, copie de l'originale due à Hugues Sambin, est à elle seule un chef d'œuvre d'ébénisterie.



Toute l'info sur le chantier sur dijon.fr



Le monastère des Bernardines, édifié entre 1679 et 1683, accueille le musée de la Vie bourguignonne. Le cloître et la cour d'accueil, la cour Odette-Maillard, ont été récemment embellis. Les travaux ont valorisé le patrimoine bâti et redonné un sens historique aux jardins. Des vignes, un arbre de Judée et des semis de moutarde ont notamment été plantés. Dans le cloître, les nouveaux revêtements sont davantage adaptés aux personnes à mobilité réduite.

JEUNESSE

LES STRUCTURES DE QUARTIER ADAPTENT LEUR PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Les vacances scolaires arrivent à grands pas. Les MJC et centres sociaux de la ville se préparent à accueillir les jeunes dans un contexte incertain. Cédric Bousseaud, animateur au centre social et culturel Le Tempo, nous explique comment.



Cédric Bousseaud, animateur au centre social et culturel Le Tempo.

Quelles conséquences la crise du Covid-19 a-t-elle eu sur la vie du Tempo ?

Cédric Bousseaud : « L'établissement a fermé ses portes et suspendu ses activités. Nous avons aussi annulé l'organisation par les jeunes d'un séjour à Londres et d'un autre dans le sud-ouest de la France qui aurait dû rassembler 250 adolescents. Face à cette crise, nous avons repensé notre métier pour réinventer de nouveaux liens avec les jeunes *via* les réseaux sociaux et du tchat à distance. Nous avons organisé des jeux en ligne, de rôles et des ateliers culinaires. Cette communication nous a permis de les aider à vivre le confinement. Nous avons aussi prêté des ordinateurs à ceux qui n'en avaient pas. »

Quelle est votre préoccupation principale désormais ?

C. B. : « Les jeunes sont dans l'attente de voir du monde, de sortir à nouveau et de revenir au Tempo. Nous voulons qu'ils respectent au maximum les gestes barrières. À nous de leur montrer les bons réflexes. Pour cela, nous avons mis en place toutes les mesures nécessaires : ils devront respecter une distance de plus d'un mètre entre eux et nous leur donnerons des masques. »

Comment préparez-vous l'accueil des jeunes pendant les vacances d'été ?

C. B. : « Cet été, Le Tempo sera ouvert. Se projeter à long terme n'est pas facile. La qualité des activités que nous proposerons primera sur la quantité. Nous programmerons, dans la mesure du possible, un ou deux séjours, en juillet ou en août, dans le Morvan ou le Jura, avec beaucoup de sorties en pleine nature : des baignades, des barbecues... Nous voulons que les jeunes soient acteurs de leurs loisirs et qu'ils s'investissent dans la vie de leur quartier. Nous savons aussi que l'école leur manque et que certains de leurs projets professionnels sont en pause. Nous les aiderons par exemple à créer leur CV et écrire leurs lettres de motivation. »

L'été 2020 au rythme des activités éducatives et culturelles

Les structures de quartier sont implantées au cœur de chaque quartier dijonnais. Elles accueillent les enfants, les jeunes et leurs parents. De nombreuses familles ne pourront pas partir en vacances cet été. Ainsi, les MJC et centres sociaux travaillent avec les partenaires de la ville pour proposer un été à la fois studieux et ludique. Après une longue période sans enseignement, les structures de quartier se recentreront sur leur mission d'éducation populaire et proposeront des activités éducatives et culturelles, qui, sans être des cours, proposeront à être toujours « apprenantes ». Parmi les pistes explorées, les structures de quartier organiseront les journées ainsi : les enfants étudieront le matin et joueront l'après-midi.

Vos adresses dans les quartiers

Centre Social Le Tempo
21, rue Maurice-Ravel
03 80 77 15 77

MJC-Centre social Bourroches
03 80 41 23 10
mjc-cs-bourroches.fr

Cercle laïque dijonnais
3 et 5, rue des Fleurs
03 80 30 67 24
cercle.laique.dijon@free.fr
cerclelaique.org

Espace Baudelaire
Permanence téléphonique ouverte aux habitants tous les mercredis de 10h à 12h au 06 83 98 67 54.
espacebaudelaire@leolagrangre.org
espacebaudelaire.fr

Maison-Phare
03 80 45 45 26
maisonphare.fr

Accueil jeunes Mansart
03 80 37 72 41 ou 06 07 73 58 08

MJC-Centre social la Maison Maladière
21-25, rue Balzac
03 73 73 70 20
contact@lamaisonmaladiere.fr

MJC-Centre social Montchapet
1 ter, rue de Beaune
03 80 55 54 65
accueil.montchapet@gmail.com

Centre social Grésilles
3-5, rue Jean XXIII
03 80 71 33 33
cs-gresilles.cafdijon@caf.fr

MJC Dijon Grésilles
11, rue Castelnau
03 80 71 55 24

MUSÉE DES BEAUX-ARTS MÉTAMORPHOSÉ : UN AN DÉJÀ

ILS RACONTENT “LEUR” MBA



Floriane Cottet



Yves Jamait



Karine Ducourant

Il y a un an, le musée des Beaux-Arts de Dijon, symbole culturel de la ville métamorphosé après dix ans de travaux, rouvrait. Depuis, plus de 300 000 personnes l'ont visité. Pour célébrer ce premier anniversaire, plusieurs personnalités dijonnaises ont raconté leurs liens avec le musée. Parmi elles, Floriane Cottet, directrice de l'Orchestre Dijon Bourgogne, Yves Jamait, chanteur, et Karine Ducourant, coordinatrice de la Parade métisse.

Qu'est-ce que représente pour vous le musée des Beaux-Arts ?

Yves Jamait : « Je vais souvent au musée. C'est un lieu tranquille et calme qui permet d'arrêter le temps. J'aime prendre un moment pour contempler, cela me plaît beaucoup. »

Floriane Cottet : « C'est le premier lieu que j'ai visité à Dijon. Je me suis rendue compte à quel point les Dijonnais s'y rendent souvent. Au-delà d'être un lieu artistique, historique et culturel, il se passe tout le temps quelque chose au MBA : des concerts de l'Orchestre Dijon Bourgogne, de la danse renaissance avec les Traversées baroques... C'est le cœur de la ville. Aujourd'hui, le MBA est à la fois une image du passé, un lieu de vie du présent et un champ d'exploration pour l'avenir avec les possibilités que le bâtiment offre. »

Karine Ducourant : « C'est une chance d'avoir un si bel équipement à Dijon. Il possède une collection riche. Depuis la rénovation, les œuvres sont magnifiées dans ce nouvel espace. C'est un plaisir de s'y promener. »

Quels souvenirs gardez-vous depuis la réouverture du musée des Beaux-arts il y a un an ?

Y. J. : « J'y suis allé deux fois avec ma fille de 5 ans. Avec un enfant, il faut mettre de côté l'aspect contemplatif et calme mais cela permet d'effectuer un parcours pédagogique sympathique. Je me suis amusé à faire le jeu de l'oie à l'entrée avec elle. »

F. C. : « J'ai assisté à l'inauguration, c'était un très beau moment. Comme je ne suis pas Dijonnaise, c'était un plaisir de découvrir le musée dans son intégralité. »

K. D. : « J'y étais à la fois pour l'inauguration et pour la Parade métisse. L'an dernier, nous avons collaboré avec la « Compagnie

Transe Express » à l'occasion de la Parade métisse, une grande déambulation festive dans le quartier Fontaine d'Ouche. Nous avons proposé à cette compagnie de théâtre de rue de venir à Dijon avec de grandes poupées peintes portées par des chanteuses lyriques. Elles ont fait le lien entre Fontaine d'Ouche et le centre-ville à l'occasion de la réouverture du musée. C'était une grande chance de les avoir et de pouvoir apprécier leur prestation. »

Si vous deviez retenir une œuvre ?

Y. J. : « La représentation de Sénèque qu'on aide à se suicider, parce que j'aime Sénèque et Caravage et qu'il y a un clair-obscur rappelant les peintures de Caravage. J'aime aussi les œuvres de Yan Pei-Ming. Je suis assez admiratif de son travail. »

F. C. : « Ce qui m'a le plus frappée, c'est une tapisserie du XVI^e siècle avec le siège de Dijon par les Suisses. Étant Suisse, cela m'a fait rire de savoir que les Suisses avaient assiégé Dijon un jour. Cette tapisserie raconte une histoire, c'est la bande dessinée de l'époque. Je suis restée des heures devant. »

K. D. : « C'est difficile de choisir. J'aime beaucoup Charles Lapicque. C'est un peintre qui a magnifié la couleur, notamment dans son œuvre *Le Tigre*. Je pense aussi au *Château de Mariemont* de Jan Brueghel, un tableau remarquable du XVII^e siècle avec un sens du détail. On se retrouve devant un paysage peint et on a l'impression d'y être. Il y a une qualité au niveau du rendu, des pointillés, des couleurs... »



Retrouvez toutes les interviews des ambassadeurs sur la page Facebook de la ville

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le musée des Beaux-Arts est fermé jusqu'à nouvel ordre.



Pour fêter le premier anniversaire de la réouverture du musée des Beaux-Arts, l'orchestre Les Traversées baroques s'est installé dans la Grande Galerie du XVIII^e siècle pour un concert en live de 35 minutes retransmis sur les pages Facebook de la ville de Dijon et du musée.



Les Dijonnais reproduisent les œuvres des musées à domicile

Pendant le confinement, le Club Innovation & Culture (Clic) France, en partenariat avec *Télérama* et *Beaux-Arts Magazine*, a lancé un concours national. Les musées de Dijon ont rejoint l'aventure. Le principe était simple : après avoir choisi une œuvre parmi le catalogue des musées de la ville, il fallait la réinterpréter et se prendre en photo à domicile. Ainsi, 26 réinterprétations associées à l'image de l'œuvre originale ont été recensées avec les hashtags #tussenkunstenquarantaine #artenquarantaine #museesdijon. Le musée des Beaux-Arts attribuera, durant le mois de juin, plusieurs prix aux meilleures réinterprétations des œuvres de ses collections.

Réinterprétation du tableau exposé au musée des Beaux-Arts Le Repos de Jean-François Colson par Angélique Rucklin.

CHANGEMENT DE BRAQUET

Les Dijonnais remontent sur leur vélo pour leurs déplacements. Dijon, avec une centaine de kilomètres d'aménagements cyclables et un cœur piétonnier qui s'agrandit, est déjà une ville adaptée à sa pratique.

Les déplacements à vélo sont encouragés pendant le déconfinement, dans le respect de la distanciation physique. En plus de sa vocation sanitaire, la petite reine reste un moyen écologique, économique et sportif pour se rendre à son travail, effectuer des déplacements de proximité ou se promener. Pour Maxime Poisson, c'est un « mode de vie ». « Depuis dix ans, je prends systématiquement mon vélo pour me rendre au travail, faire des courses et des sorties sportives. Cela me fait du bien de retrouver et d'évoluer dans les rues dijonnaises. Les déplacements à vélo devraient être de plus en plus favorisés pendant la difficile période que nous traversons. »

Le réseau cyclable et le service de location de vélos mis en place par Divia se sont considérablement développés en ville. Des aménagements spécifiques se sont aussi multipliés, comme les double-sens cyclables, le cédez-le-passage cyclistes aux feux, les

arceaux à vélo, la vélorue avenue Jean-Jaurès ou encore l'installation de panneaux indiquant « voie sans issue, sauf pour piétons et cyclistes ».

90% des pistes cyclables rénovées en vue du déconfinement

Pendant le confinement, des travaux ont été réalisés dans le cadre de la rénovation annuelle du marquage existant. Ainsi, 90% des pistes cyclables de la ville ont été entretenues, notamment avenues du Drapeau et Jean-Jaurès ou encore boulevard Clemenceau. Cette période a permis aux agents de travailler plus facilement sur les axes, habituellement à forte circulation et parfois compliqués d'accès. Les travaux, traditionnellement réalisés de nuit, ont eu lieu de jour et ont favorisé le travail des entreprises locales en cette période difficile.

4 311

Soit le nombre d'arceaux à vélos existants. En comptant deux vélos par arceau, le potentiel de stationnement est de 8 622 places.

113

Soit le nombre de kilomètres de voirie adaptée à la pratique du vélo à Dijon : 42,7 km dans les zones 30 et dans les aires piétonnes, 70,3 km de voies cyclables (pistes, bandes et doubles sens cyclables, voies bus/vélo et vélorue).

13 000

Le vélo représente 13 000 déplacements par jour à Dijon selon l'enquête Déplacements 2016.

422

Soit le nombre de VéloDi mis à disposition par Divia dans les 40 stations de la ville. Les VéloDi sont légers, pratiques et permettent de couvrir des petits trajets quotidiens, sans pollution ni bruit.

800

DiviaVélo en location disponibles et 11 DiviaVéloPark avec 434 places. Le DiviaVéloPark est gratuit pour les abonnés Divia Bus&Tram, les abonnés DiviaVélo 1 mois et plus et les abonnés annuels TER+Divia. Un pass DiviaVéloPark existe aussi à 1€ par mois et à 10€ par an pour les autres usagers.



POUR LE VÉLO



Top 3 des itinéraires les plus empruntés par les cyclistes dijonnais

- 1 La voie verte le long du Canal vers le lac Kir ou dans l'autre sens en direction de Longvic
- 2 Les allées du parc, de la place Wilson au parc de la Colombière
- 3 La piste cyclable depuis les facultés en direction de Chevigny-Saint-Sauveur



« Le vélo a de nombreux atouts »

Régis Bouchèsèche
président du Sprinter club olympique (SCO) Dijon

« La période que nous traversons incite de nombreux Dijonnais à privilégier le vélo à la voiture. Je m'en réjouis. J'espère que cette tendance va s'inscrire dans le temps, au-delà de cette crise sanitaire. Ce mode de transport ouvert à tous mais encore trop marginalisé, présente de nombreux atouts qui ne sont plus à démontrer. Son usage est bon pour la santé car il fait travailler le cœur, même à faible intensité. Les bienfaits environnementaux sont aussi très intéressants. Le vélo ne pollue pas, c'est une référence en terme de développement durable. Sur le plan économique, il n'y a pas photo puisque une fois acheté, les coûts liés au vélo sont faibles. À ces nombreux atouts, j'ajouterai les notions de praticité et de plaisir, essentielles elles aussi. Les licenciés du SCO Dijon, qui se sont entraînés à l'aide de home trainer durant le confinement, avaient hâte de retrouver les routes dijonnaises ! »

scodijon.fr - 03 80 36 33 32

Prime « Coup de pouce vélo » : les réparateurs agréés à Dijon

Une prime « Coup de pouce vélo » de 50€ a été mise à disposition des Français par le gouvernement pour remettre en état leur bicyclette (changement de chaîne, freins, pneus, dérailleur...). À Dijon, neuf réparateurs ou ateliers associatifs sont agréés.

Les réparateurs

Proxy Cycle
14, rue de la Poste
09 54 02 31 29

Cyclable Dijon
26, avenue du Drapeau
03 80 73 23 03

La Rustine
5, rue du Havre
03 73 27 03 66

La Bécane à Jules
17, rue de l'Île
03 80 49 19 06

Les 2 Roues Électriques
13, avenue Jean-Jaurès
03 80 46 12 36

Bike Services
74, rue Beranger
06 06 76 92 04

Chris Bike
13, impasse de Reggio
03 80 66 61 75

Go Sport
Centre commercial
Toison d'Or
03 80 60 95 40

Lapierre
Route de Langres
03 80 43 24 43

ÇA MARCHE POUR LA SANTÉ

En France, la recommandation depuis 2002 du ministère de la Santé, dans le cadre du Programme national nutrition santé, est de pratiquer l'équivalent d'au moins 30 minutes de marche rapide par jour minimum cinq fois par semaine pour les adultes et l'équivalent d'au moins 60 minutes par jour pour les enfants et adolescents. À Dijon, le Burgundy Nordic Walking vous propose d'attraper vos bâtons de marche nordique pour randonner jusqu'à 30 km autour de la ville.

Les adhérents du Burgundy Nordic Walking (BNW) ont hâte de reprendre leurs bâtons de marche nordique. « *L'impatience est grande chez les membres du club, mais nous préférons attendre que le département passe en vert pour proposer de nouvelles séances en toute sécurité* », indique Serge Foucaud, président du BNW. Le Dijonnais espère attirer de nouveaux marcheurs dans ses rangs une fois la crise sanitaire terminée. « *Les gens, sportifs assidus ou occasionnels, vont vite ressentir le besoin de retrouver une activité physique régulière peu agressive mais efficace comme la marche nordique. Cette discipline est bénéfique pour la santé. Elle est notamment intéressante pour la perte de poids. La marche est déjà fortement conseillée en temps normal, la nordique l'est davantage car elle sollicite les membres supérieurs. Selon les spécialistes, 90% des muscles sont sollicités lorsqu'on pratique la marche nordique* ».

Des randonnées pour tous

Le BNW sillonne tout type de chemins dans un rayon de 30 km autour de Dijon. Dans son fonctionnement habituel, l'association organise des sorties quasi quotidiennes. « *Combes, forêts, vignobles, nous allons un peu partout ! Nos séances se déroulent principalement le matin, mais certaines se tiennent aussi en fin de journée pour permettre aux personnes qui travaillent de nous rejoindre* », précise Serge Foucaud. En plus de la marche nordique, BNW propose plusieurs activités parallèles comme le Nordic'Fit (exercices toniques et variés à réaliser sur une musique dynamique) et le Bungy Pump (utilisation de bâtons à ressorts pour une activité plus dynamique).



b.nw.free.fr - 06 62 34 54 28



Serge Foucaud, président du Burgundy Nordic Walking.

EN BREF

Gardez la forme

Les éducateurs sportifs de la ville de Dijon proposent des exercices physiques à réaliser chez soi. Plusieurs dizaines de vidéos sont disponibles. Les exercices sont adaptés à tous les âges et peuvent être réalisés en famille.
Chaîne YouTube de la ville de Dijon - dijon.fr

Aide au paiement des cotisations

La ville de Dijon reconduit son dispositif d'aide au paiement des cotisations sportives. Les enfants scolarisés dans une école élémentaire et issus d'une famille dont les revenus sont inférieurs à 25 200 € par an sont concernés. Une réduction de 25 à 100% du coût de l'inscription dans un club dijonnais peut être attribuée, dans la limite d'une cotisation par enfant. La démarche est à effectuer en ligne du 8 juin au 30 novembre.
dijon.fr

Retournez sur les courts

Certains clubs de tennis comme le Tennis Club dijonnais ont rouvert, en respectant le protocole sanitaire émis par la Fédération de tennis et le ministère des Sports. Les conditions varient d'un club à l'autre.
tennis-club-dijonnais.com

Ça me facilite la vie

Mairie de Dijon	03 80 74 51 51
Allo mairie	0 800 21 3000
Dijon métropole	03 80 50 35 35
Allo mairie pro (commerçants et artisans)	0 800 21 30 21

MAIRIES DE QUARTIER

Bourroches-Valendons,
32 boulevard Eugène-Fyot,
03 80 74 52 02

Fontaine d'Ouche,
13, place de la Fontaine d'Ouche,
03 80 74 52 00

Grésilles, 6, avenue des Grésilles,
03 80 74 52 03

Mansart, 2, boulevard Mansart,
03 80 74 52 04

Toison d'Or, 10 bis, place Granville,
03 80 48 83 83

SERVICES PUBLICS

Resto mairie	0 800 21 05 19
Police municipale	03 80 74 51 53
Objets trouvés	03 80 74 52 22
CCAS	03 80 44 81 00
Maison des seniors	03 80 74 71 71
Divia	03 80 11 29 29

VOS DÉCHETS

Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Changement de bac	03 80 76 39 78
Déchetterie de Dijon, chemin de la Charmette	03 80 23 94 94

LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

Grand Dijon Habitat	03 80 71 84 00
Habellis	03 80 68 28 00
ICF Bourgogne-Franche-Comté	03 80 45 90 40
Orvitis	0 810 021 000
CDC Habitat social	03 80 59 64 90
CDC Habitat	03 80 76 84 38

URGENCES

Depuis un mobile	112
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
Suez (urgence eau)	0977 401 123
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

POUR LE GROUPE SOCIALISTE, RADICAL DE GAUCHE, CITOYEN ET APPARENTÉS

Pour la deuxième fois consécutive, Dijon fait partie des finalistes du très sélectif concours pour devenir « Capitale Verte Européenne » en 2022. L'Union Européenne a ainsi attribué en quelques semaines trois reconnaissances à notre territoire en matière de politique environnementale puisque la métropole a récemment remporté l'appel à projet H2020 dans le cadre d'un important programme d'économies d'énergies après le renouvellement de la labellisation « Cit'ergie » en janvier. Elles sont le fruit d'une politique ambitieuse, faisant ainsi de Dijon, l'une des villes les plus vertes d'Europe. Le défi environnemental nécessite des décisions fortes et concrètes. C'est le sens de notre action. Biodiversité, déplacements doux, énergies renouvelables... Nous menons ainsi une politique volontaire et innovante en matière de développement durable avec de nombreuses actions pionnières. Pour protéger notre biodiversité par exemple. Avec 50.000 arbres, plus de 820 hectares d'espaces verts et pas moins de 15 parcs, promenades et squares, Dijon s'est très tôt orientée vers une gestion écologique du végétal en ville en devenant l'une des premières villes de France à bannir l'utilisation de produits phytosanitaires et d'herbicides. Nous possédons l'un des réseaux de transports en commun les plus performants d'Europe avec plus de 45 millions de déplacements par an dans les tramways, bus hybrides ou navettes 100% électrique. En terme de mobilité verte, notre ville est à la pointe de l'innovation : la création d'une station de production d'hydrogène alimentera bientôt l'ensemble de notre flotte de bus et de bennes à ordures. Ces véhicules ne généreront aucun bruit, aucun gaz et aucune particule. Nous en sommes persuadés, il n'y aura pas de transition sans accompagnement et sans justice sociale. La transition que nous appelons de nos vœux ne doit pas être une difficulté supplémentaire pour les populations les plus précaires, mais, au contraire, une opportunité d'amélioration du quotidien. Là encore Dijon fait preuve d'innovation avec son réseau de chaleur urbain qui permet de décarbonner la consommation d'énergie de l'équivalent de 50.000 logements, de réduire la facture des ménages tout en garantissant des emplois locaux non-délocalisables. Trop de ménages précaires occupent encore des logements énergivores très coûteux, aussi, nous appelons le gouvernement à mettre en place un grand plan national de relance d'isolation thermique des bâtiments. Les conséquences sociales du confinement auraient été encore plus lourdes si celui-ci avait eu lieu en période de grand froid ou de canicule... Face à cette urgence écologique et sociale, les territoires doivent jouer un rôle majeur. Grâce à son action ambitieuse, Dijon entend pouvoir agir comme modèle pour entraîner d'autres villes dans son sillage.

Nathalie Koenders, première adjointe au maire de Dijon, présidente du groupe SRC et apparentés

François Rebsamen, Georges Maglica, Colette Popard, Pierre Pribetich, Françoise Tenenbaum, Anne Dillenseger, Nuray Akpınar-Istiquam, Christine Martin, Hamid El Hassouni, Lê-Chinh Avena, Sladana Zivkovic, Jean-Patrick Masson, Joël Mekhantar, Dominique Martin-Gendre, Christophe Berthier, Claire Tomaselli, Jean-Yves Pian, Lydie Pfander-Meny, Héléne Roy, Mohamed Bekhtaoui, Denis Hameau, Badiaa Maslouhi, Océane Charret-Godard, Lionel Bard, Benoît Bordat, Aline Ferrière, Hyacinthe Diouf, Delphine Blaya, Jehan-Philippe Confesse, Laurence Favier, Massar N'Diaye.

Groupe socialiste, radical de gauche, citoyen et apparentés

8, rue de la Chouette, 21000 Dijon - 03 80 36 41 77 - groupe:majcm@orange.fr

POUR LE GROUPE DES ÉLUS EELV

La crise sanitaire du COVID19 a bouleversé notre quotidien. La sortie du confinement modifie nos modes de vie et particulièrement notre manière de nous déplacer. Avec des conditions contraignantes dans les transports en commun ainsi que la crainte de la contamination, il y a le constat d'une baisse de la fréquentation importante. Il ne faudrait pas alors que les habitants privilégient l'usage de la voiture individuelle avec les conséquences néfastes pour l'air et le climat. Alors que nous avons pu constater les bénéfices secondaires du confinement sur l'amélioration de la qualité de l'air (moins 69% d'oxyde d'azote sur Dijon) du fait de la baisse du trafic routier, nous devons poursuivre la limitation des émissions de polluants et de particules fines, qui génèrent près de 67 000 décès prématurés par an en France ainsi que la fragilisation des voies respiratoires accentuant la morbidité du COVID19. Alors, nous devons redoubler d'efforts pour favoriser la distanciation sans le retour de la pollution. Le vélo et la marche sont des solutions pertinentes, cohérentes et peu coûteuses pour les déplacements de courtes et moyennes distances. Nous réitérons les solutions que nous avons proposées pour sécuriser et faciliter les déplacements à vélo. Parmi celles-ci : la matérialisation de pistes cyclables empiétant sur la voie publique habituellement réservée à la voiture et l'aménagement de pistes cyclables sur les 2X2 voies et certains grands boulevards ; des aménagements cyclables dans les secteurs qui en manquent et qui sont dangereux pour les cyclistes comme la rue d'Auxonne ou la route des Grands Crus ; la généralisation des zones 30 sur toute la métropole ; l'équipement dans chaque quartier de places de stationnement et de parkings sécurisées pour les vélos ; la création des rues des enfants, c'est à dire la réalisation de zones piétonnes et cyclables devant les écoles et les crèches dans un périmètre donné. Une ville « 100% cyclable » implique aussi la création de nouveaux parkings-relais à ses différentes entrées, couplés à des systèmes de locations de vélos et parking vélos sécurisés. Et enfin une ville « 100% cyclable » c'est une ville qui respire mieux.

Patrice Château, Catherine Hervieu, Stéphanie Modde, Frédéric Faverjon, Sandrine Hily

Groupe des Élus EELV de la municipalité de Dijon

14, avenue Jean Jaurès, 21000 Dijon - 09 61 68 76 95

groupe-ecologie-verts@wanadoo.fr - <http://21.eelv.fr/>

POUR LE GROUPE DES ÉLUS CENTRISTES ET DÉMOCRATES DE DIJON, GROUPE DIJON MODEM

Le « Monde d'après »

Même si cela ressemble à un titre de film, le « Monde d'après » ressort dans les réseaux sociaux comme un leitmotiv. Mais quel monde voulons-nous ?

Autant le dire tout de suite, il n'existe pas vraiment de « Monde d'après », mais un seul monde qui, surpris par un raz de marée épidémique, a révélé bien des qualités et bien des faiblesses.

Parmi les faiblesses majeures dont il faut tenir compte, la nécessité absolue de récupérer notre souveraineté nationale dans des secteurs stratégiques et pas seulement dans la santé, même si la pénurie de masques face à l'urgence restera dans les mémoires.

Une des autres grandes faiblesses enregistrées fut parfois le manque d'union nationale au niveau politique, mais aussi l'ahurissant travail de sape des réseaux sociaux et des chaînes d'information qui distillaient la peur en donnant la parole à de faux prophètes.

Heureusement, cet épisode fut aussi le révélateur d'une société qui a retrouvé le goût de la solidarité. En tant que soignant, j'ai apprécié cette mobilisation des collectivités et des entreprises qui se sont focalisées rapidement sur nos

besoins, ces applaudissements à 20h, les centaines de couturières bénévoles, ainsi que l'action de certains politiques pour s'assurer du bien-être des citoyens.

Ceci passe tant par la distribution de masques que par les aides apportées aux plus démunis et aux secteurs économiques, et ceci tant au niveau national que local. Les sourires des Dijonnais recevant leurs masques en sont la parfaite illustration !

Ainsi, il n'existe qu'un seul monde, le nôtre, perfectible après son passage au révélateur. Et ce n'est qu'ensemble que nous l'améliorerons après cette crise inédite.

Comme le dit Jean-Yves Le Drian : « Il ne faut pas que le monde d'après soit comme le monde d'aujourd'hui, en pire ! »

Pour le groupe des élus centristes et démocrates de Dijon, groupe Dijon modem, Marien Lovichi

7B, rue Devosge, 21000 Dijon

03 80 23 38 14

groupe-modem@orange.fr

POUR LE GROUPE AGIR POUR DIJON

Alors qu'on sait que le virus a circulé davantage dans les secteurs les plus denses, la crise sanitaire a modifié en profondeur les aspirations des habitants des grandes villes. Beaucoup de Dijonnais, confinés dans des immeubles sans jardin ni balcon se sont sentis emprisonnés. Pour vivre mieux, pour offrir un cadre plus agréable à leurs familles, ils demandent plus de liberté, d'espace et de nature. Incontestablement, cette crise valide le modèle de ville plus aérée que nous défendons de longue date. Hélas, ce n'est pas l'avis du maire de Dijon. Ainsi, nous sommes consternés par les aménagements réalisés dans le nouveau quartier du jardin des Maraîchers (boulevard de Chicago), avec des immeubles juxtaposés et disparates, un cadre complètement minéral, sans aucun équipements publics ou commerce et avec une mauvaise desserte par les transports en commun. De même, en catimini, durant la période électorale le maire a accordé un permis de construire à un gratte-ciel (ce sera la tour la plus haute de Dijon) dans le quartier de l'Arsenal. Si nous sommes favorables aux constructions à énergie positive, si nous sommes fiers qu'un groupe spécialisé dans ce domaine ait son siège à Dijon, la hauteur du bâtiment envisagé est démesurée, d'autant qu'aucun projet cohérent d'aménagement n'a été présenté aux Dijonnais pour ce nouveau quartier. Dans le même temps, les bâtiments qui sortent de terre dans le cadre du projet de Cité de la gastronomie nous inquiètent. Ce ne sont que les premiers et bientôt d'autres immeubles

viendront se construire au bord de l'Ouche. Quel gâchis ! Aucune concertation non plus avec les Dijonnais sur le projet de restructuration du centre Dauphine, en plein coeur du centre-ville, dont le permis est en cours d'instruction depuis fin janvier 2020. Quelle architecture, quelle place pour la végétalisation, quelles fonctions dans la ville ? La spéculation immobilière sur les maisons individuelles continue de plus belle, avec la destruction de précieux jardins. Les ravages du nouveau plan local d'urbanisme 2020-2030, adopté à la hâte en début d'année, commencent à se manifester : une demande de permis pour plus de 50 logements vient d'être déposé rue des Marcs d'Or, à proximité immédiate de la Combe Persil.

Comme les associations de défense du cadre de vie dans les quartiers, comme de très nombreux Dijonnais inquiets des constructions frénétiques autour d'eux, nous souhaitons que le projet de ville et d'habitat de Dijon pour les dix ans à venir soit refondu de toute urgence. Il sera bientôt trop tard !

Groupe Agir pour Dijon

Emmanuel Bichot, président, Laurent Bourguignat, Stéphane Chevalier, Alain Houpert, Marie-Claude Mille, Chantal Outhier, Catherine Vandriessse.

43, rue Parmentier 21000 Dijon

agirpourdijon@gmail.com

03 80 46 55 86

POUR LE GROUPE DIJON BLEU MARINE

Après la pandémie, la crise sociale s'annonce avec le lot des mécontents.

En premier les soignants, Le personnel hospitalier etc.....Toujours aussi mal payés. Sans oublier les petites mains qui font que la France n'a pas sombré dans une profonde déprime.

Pour revenir à tous ceux qui ont été confrontés aux soins du COVID 19 : Ils ne veulent pas une médaille en chocolat, ni une prime mais un réajustement de salaire bien mérité !!!!

Quelques vacances supplémentaires pour ceux qui ont été plus particulièrement éprouvés notamment dans notre région durement touchée.

Leur courage, leur abnégation et ce malgré un manque de matériels certains ! Tout en mettant en péril leur propre santé et au détriment de leur vie de famille.

Chapeau bas et un grand remerciement pour tous.

Frédérica Desaubliaux

Groupe Dijon Bleu marine



Conservatoire
à Rayonnement
Régional
DE DIJON

INSCRIPTIONS

DU 26 MAI AU 14 JUIN 2020



dijon.fr



Du 4 juillet au 20 septembre 2020

En ressemblance à la vie
Nous devons
Déquadriller tout
Et rassembler désormais
Le sensible du monde
Je fais le songe vivifiant
De l'insouciance générale.

DIJON VU PAR Annabelle Larcheveque et Pascal Reydet

ENTRE POÉSIE ET PHOTOGRAPHIE

Une exposition
ville de Dijon

AVS
COMMUNICATION

mécène de cette manifestation

Palais des ducs
et des États de Bourgogne
Salon Apollon • 14h-18h
Sauf les lundis et les jours fériés
Gratuit



dijon.fr

